

18

**CUIR, TEXTILE
ET
HABILLEMENT**

CONFECTION SUR MESURE ET RETOUCHE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5239

CONFECTION SUR MESURE ET RETOUCHE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5239

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0526

ISBN : 2-550-36375-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

CONFECTION SUR MESURE ET RETOUCHE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5239

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

CONFECTION SUR MESURE ET RETOUCHE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5239

Le programme *Confection sur mesure et retouche*, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier de **couturière et couturier en confection sur mesure et retouche**.

Remerciements

La production de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes, qui ont participé à l'élaboration du programme *Confection sur mesure et retouche*.

Du milieu du travail

Pauline Brisson
Lise Jolin inc. (Lévis)

Christine Buttress
De fil en aiguille (Montréal)

Sylvie Chouinard
Ajustement mode Sylvie inc. (Ste-Foy)

Diane Gamache
Jean Gamache couturier (Granby)

Diane Lavoie
La couturière (La Salle)

Martin Lauzon
Magazine *L'Essentiel*
Hatfield et Mc Coy (Montréal)

Claude Loiselle
De fil en aiguille (Laval)

Denise Martin
Atelier de couture Boisbriand (Boisbriand)

Josée St-Hilaire
Au fil des fantaisies (Québec)

Du milieu de l'éducation

Frédéric Corbeil
Commission des Écoles Catholiques de Montréal

Estelle Fleurant-Lessard
Commission des Écoles Catholiques de Montréal

Huguette Harvey
Commission scolaire De La Jonquière

Jacqueline Michaud
Commission des Écoles Catholiques de Québec

Alain Racine
Commission des Écoles Catholiques de Montréal

Denise Renaud
Commission scolaire Chomedey de Laval

Monique Tellier
Commission scolaire Sherbrooke

Gaétan Trépanier
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Équipe de production (1995)

Conception et rédaction

Soutien technique

Éditique

Coordination

Révision linguistique

Marie-Lyse Dubois
Agente de développement pédagogique

Pierre Cloutier
Conseiller technique

Raymonde Gambino
Traitement de textes RPG

Jean-Pierre Fons
Responsable du secteur Production textile et habillement

Hélène Larue
Le crayon rouge enr.

Équipe de révision (1999)

Soutien technique

Coordination

Éditique

Pierre Cloutier
Conseiller technique

Marc Beaudry
Responsable du secteur Cuir, textile et habillement

Denise Charbonneau
Agente de secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

| | |
|---------------------------------|---|
| PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 1 |
| VOCABULAIRE | 3 |

Première partie

| | |
|---|----|
| 1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES | 7 |
| 2 BUTS DE LA FORMATION | 9 |
| 3 COMPÉTENCES VISÉES | 11 |
| 4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX | 13 |
| 5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU | 15 |
| 5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | 15 |
| 5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU | 16 |

Deuxième partie

| | |
|---|----|
| MODULE 1: MÉTIER ET FORMATION | 21 |
| MODULE 2: TECHNIQUES DE COUTURE | 25 |
| MODULE 3: TECHNIQUES DE CONFECTION | 29 |
| MODULE 4: PROCESSUS DE BASE EN CONFECTION SUR MESURE | 33 |
| MODULE 5: CONFECTION DE JUPES ET DE PANTALONS FÉMININS SUR MESURE | 37 |
| MODULE 6: RETOUCHE DE CHEMISIERS, DE JUPES ET DE PANTALONS | 41 |
| MODULE 7: DESSIN GÉOMÉTRAL DE VÊTEMENTS | 45 |
| MODULE 8: TRANSFORMATION DE PATRONS | 49 |
| MODULE 9: MATIÈRES TEXTILES ET CONFECTION | 53 |
| MODULE 10: CONFECTION DE CHEMISIERS SUR MESURE | 57 |
| MODULE 11: STYLES ET COULEURS | 61 |
| MODULE 12: COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE | 65 |
| MODULE 13: RETOUCHE DE VÊTEMENTS DE CUIR ET DE SUÈDE | 69 |
| MODULE 14: STRUCTURE INTERNE D'UN VÊTEMENT | 73 |
| MODULE 15: CONFECTION DE ROBES SUR MESURE | 77 |

| | | |
|------------|--|-----|
| MODULE 16: | CONFECTION DE VESTONS ET DE GILETS FÉMININS SUR MESURE | 81 |
| MODULE 17: | RETOUCHE DE VESTONS ET DE MANTEAUX | 87 |
| MODULE 18: | CONFECTION DE MANTEAUX FÉMININS SUR MESURE | 91 |
| MODULE 19: | CONFECTION DE ROBES HABILLÉES SUR MESURE | 97 |
| MODULE 20: | MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI | 103 |
| MODULE 21: | INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL | 107 |

Tableaux

| | | |
|-------------|---|----|
| TABLEAU I: | SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES | 7 |
| TABLEAU II: | MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN CONFECTION SUR MESURE ET RETOUCHE | 12 |

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Confection sur mesure et retouche* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

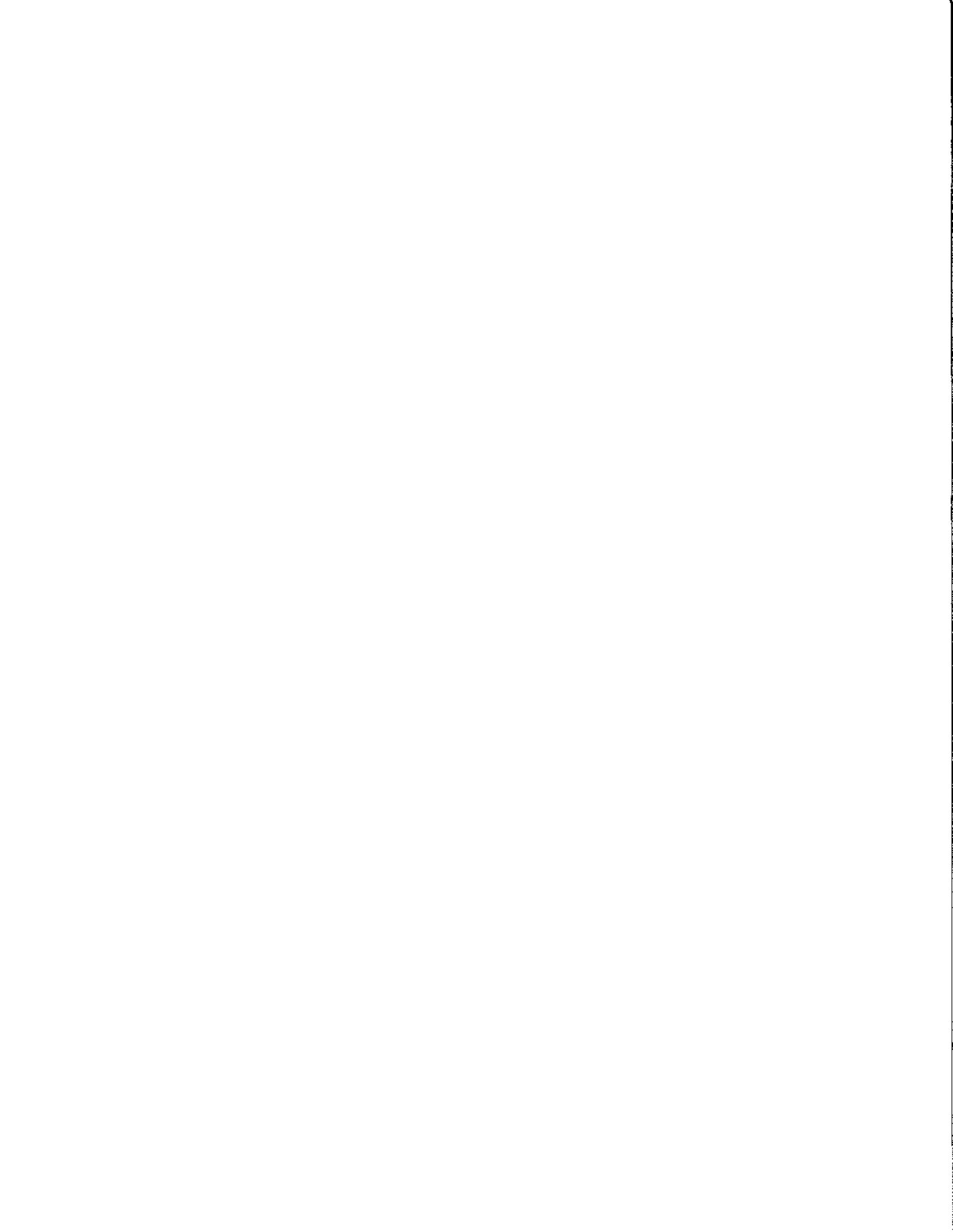
Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1470 heures; de ce nombre, 900 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 570 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 21 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des données essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.



VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.



Première partie



1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 21
 Durée en heures : 1470
 Valeur en unités : 98

Confection sur mesure et retouche
 Code du programme : 5239

| CODE | TITRE DU MODULE | DURÉE | UNITÉS* |
|--------|--|-------|---------|
| 426211 | 1. Métier et formation | 15 | 1 |
| 426224 | 2. Techniques de couture | 60 | 4 |
| 426235 | 3. Techniques de confection | 75 | 5 |
| 426245 | 4. Processus de base en confection sur mesure | 75 | 5 |
| 426257 | 5. Confection de jupes et de pantalons féminins sur mesure | 105 | 7 |
| 426254 | 6. Retouche de chemisiers, de jupes et de pantalons | 60 | 4 |
| 426274 | 7. Dessin géométral de vêtements | 60 | 4 |
| 426286 | 8. Transformation de patrons | 90 | 6 |
| 426293 | 9. Matières textiles et confection | 45 | 3 |
| 426306 | 10. Confection de chemisiers sur mesure | 90 | 6 |
| 426314 | 11. Styles et couleurs | 60 | 4 |
| 426322 | 12. Communication avec la clientèle | 30 | 2 |
| 426333 | 13. Retouche de vêtements de cuir et de suède | 45 | 3 |
| 426343 | 14. Structure interne d'un vêtement | 45 | 3 |
| 426356 | 15. Confection de robes sur mesure | 90 | 6 |
| 426368 | 16. Confection de vestons et de gilets féminins sur mesure | 120 | 8 |
| 426375 | 17. Retouche de vestons et de manteaux | 75 | 5 |
| 426387 | 18. Confection de manteaux féminins sur mesure | 105 | 7 |
| 426397 | 19. Confection de robes habillées sur mesure | 105 | 7 |
| 426402 | 20. Moyens de recherche d'emploi | 30 | 2 |
| 426416 | 21. Intégration au milieu de travail | 90 | 6 |

TABLEAU 1

* Quinze heures valent une unité.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en Confection sur mesure et retouche.



2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Confection sur mesure et retouche* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre d'effectuer correctement et avec une performance acceptable, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la confection sur mesure et à la retouche;
- lui permettre d'évoluer convenablement dans l'exercice de son travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui entraînent des choix judicieux;
 - l'acquisition d'une dextérité manuelle dans l'utilisation des techniques propres au métier;
 - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses supérieures ou supérieurs et ses collègues ainsi qu'avec la clientèle, en faisant un bon usage du français;
 - le développement des attitudes d'éthique professionnelle;
 - le développement des habitudes de rapidité d'exécution;
 - le développement du souci de la propreté et de l'esthétique;
 - le renforcement des habitudes de minutie et de précision dans l'exécution des tâches;
 - le renforcement des habiletés de perception visuelle et spatiale.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

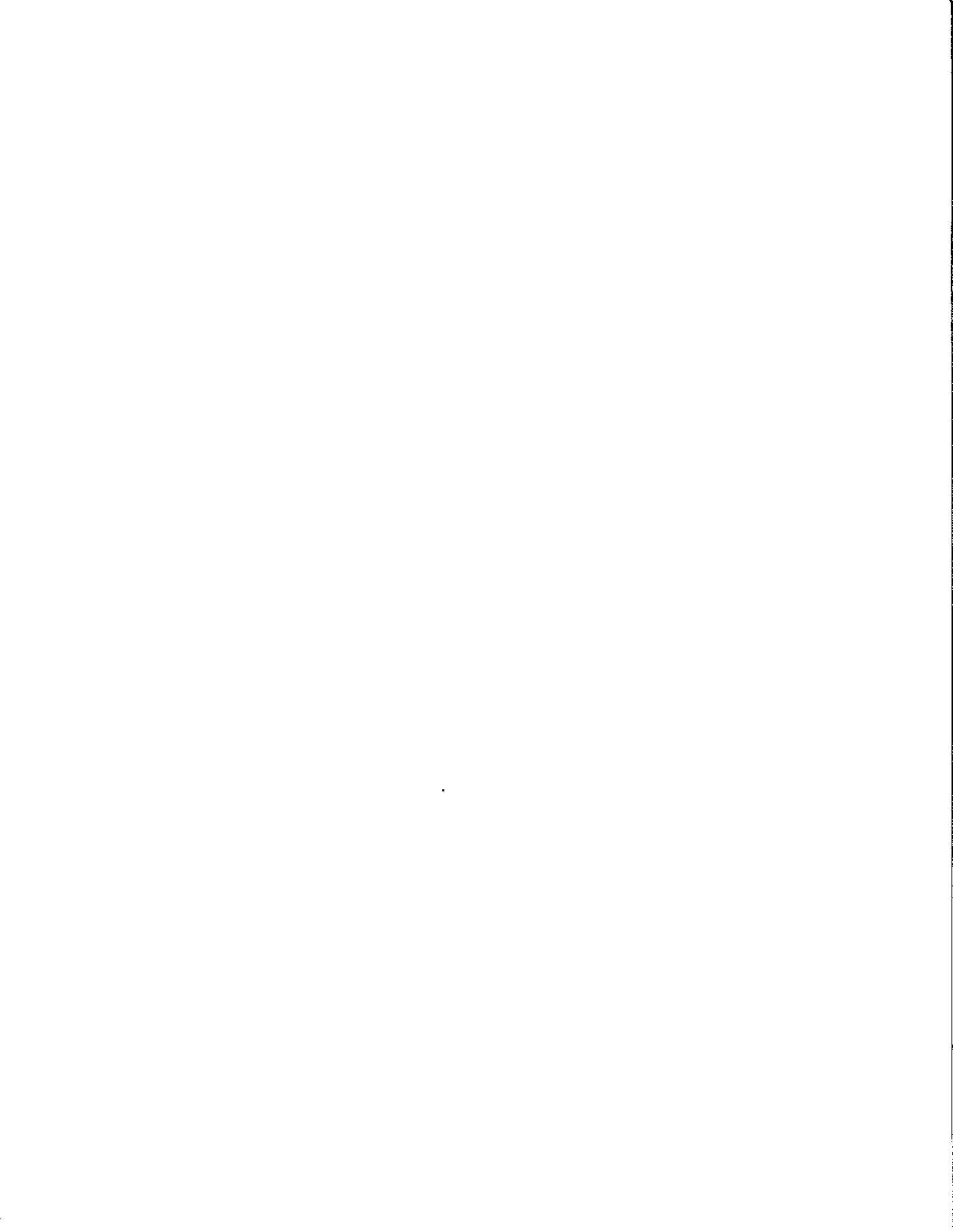
- lui permettre de connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- lui permettre de connaître le marché du travail en général;
- lui permettre de se familiariser avec la confection sur mesure et la retouche en s'intégrant dans un milieu de travail.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne

- lui permettre de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- lui permettre de développer une préoccupation de l'excellence;
- lui permettre de développer l'habitude d'auto-évaluer son travail et d'accepter la critique;
- lui permettre d'acquérir des méthodes de travail efficaces et le sens de la discipline;
- lui permettre de développer l'intérêt et la capacité d'apprendre, de s'informer et de suivre l'évolution des tissus, styles et tendances afin de conseiller la clientèle;
- lui permettre de développer la créativité et le sens de l'initiative.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- lui permettre d'acquérir une solide formation de base et de développer sa polyvalence;
- lui permettre de développer des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
- lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.



3 COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Confection sur mesure et retouche*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole () montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière

et une étape du processus de travail. Le symbole () indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noirs indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en fonction de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.



4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Confection sur mesure et retouche* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- S'intégrer au milieu de travail.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la communication avec la clientèle et à la sélection de modèles de vêtements

- Communiquer avec la clientèle.
- Utiliser des techniques de base en dessin géométral de vêtements.
- Appliquer des notions relatives aux matières textiles dans la confection.
- Adapter des styles et des couleurs aux caractéristiques physiques d'une personne.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à l'acquisition de techniques essentielles à la pratique du métier

- Utiliser des techniques de couture.
- Utiliser des techniques de confection.
- Appliquer le processus de base en confection sur mesure.
- Utiliser des techniques de transformation de patrons.
- Appliquer des techniques relatives à la structure interne d'un vêtement.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la retouche de différents vêtements

- Retoucher des chemisiers, des jupes et des pantalons.
- Retoucher des vêtements de cuir et de suède.
- Retoucher des vestons et des manteaux.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la confection sur mesure de différents vêtements

- Confectionner des jupes et des pantalons féminins sur mesure.
- Confectionner des chemisiers sur mesure.
- Confectionner des robes sur mesure.
- Confectionner des vestons et des gilets féminins sur mesure.
- Confectionner des manteaux féminins sur mesure.
- Confectionner des robes habillées sur mesure.



5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportements ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'une ou d'un élève à une ou un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages à l'intérieur d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier si elle ou s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

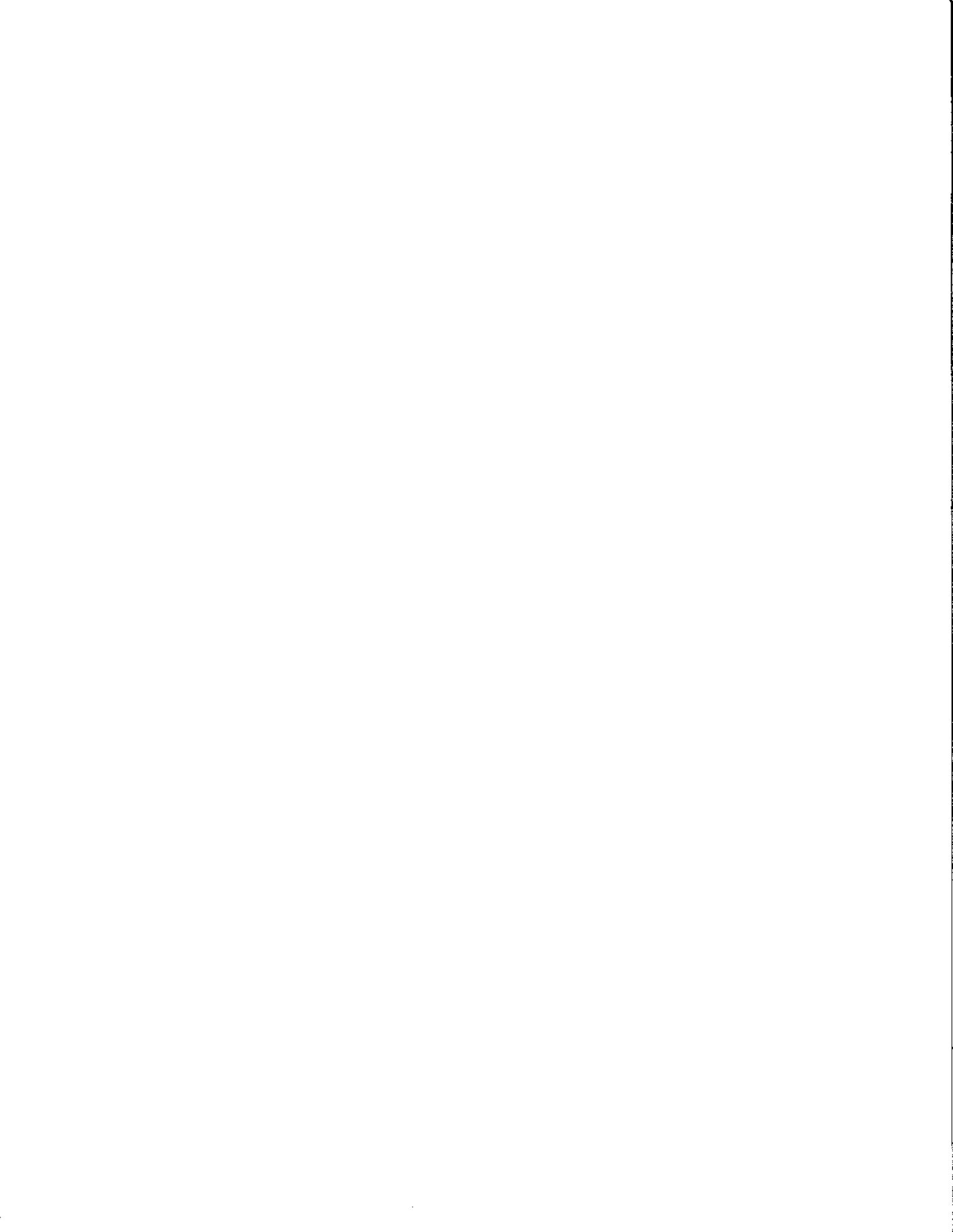
Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

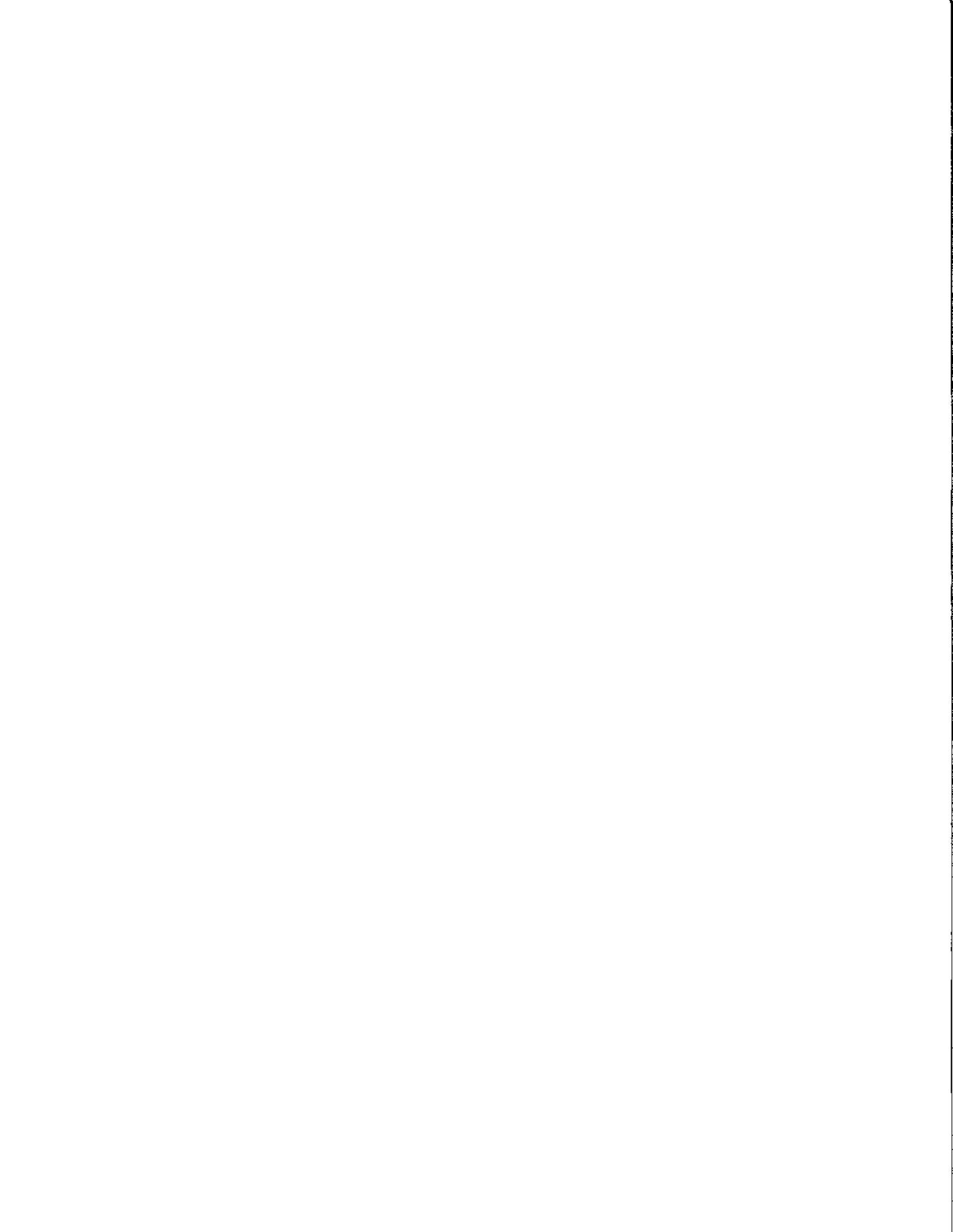
B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages à l'intérieur d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
 - une phase d'information;
 - une phase d'exécution, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.



Deuxième partie



MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 426211

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier et les possibilités d'entrepreneurship qu'il offre.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la confection sur mesure et de la retouche.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi.
- Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
- Présenter des données recueillies et discuter de sa perception du métier.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur le projet de formation.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à l'exercice de la fonction de travail visée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts.
- Présenter, dans un rapport, le résultat de son évaluation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinion entre les élèves, favoriser l'expression de tous et de toutes.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en confection sur mesure et en retouche.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :
- Exprime son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.
 - Fait un examen de la documentation remise.
 - Exprime sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec le métier.
- PHASE 3 :
- Produit un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation professionnelle en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptive ou réceptif à l'information relative au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur le métier

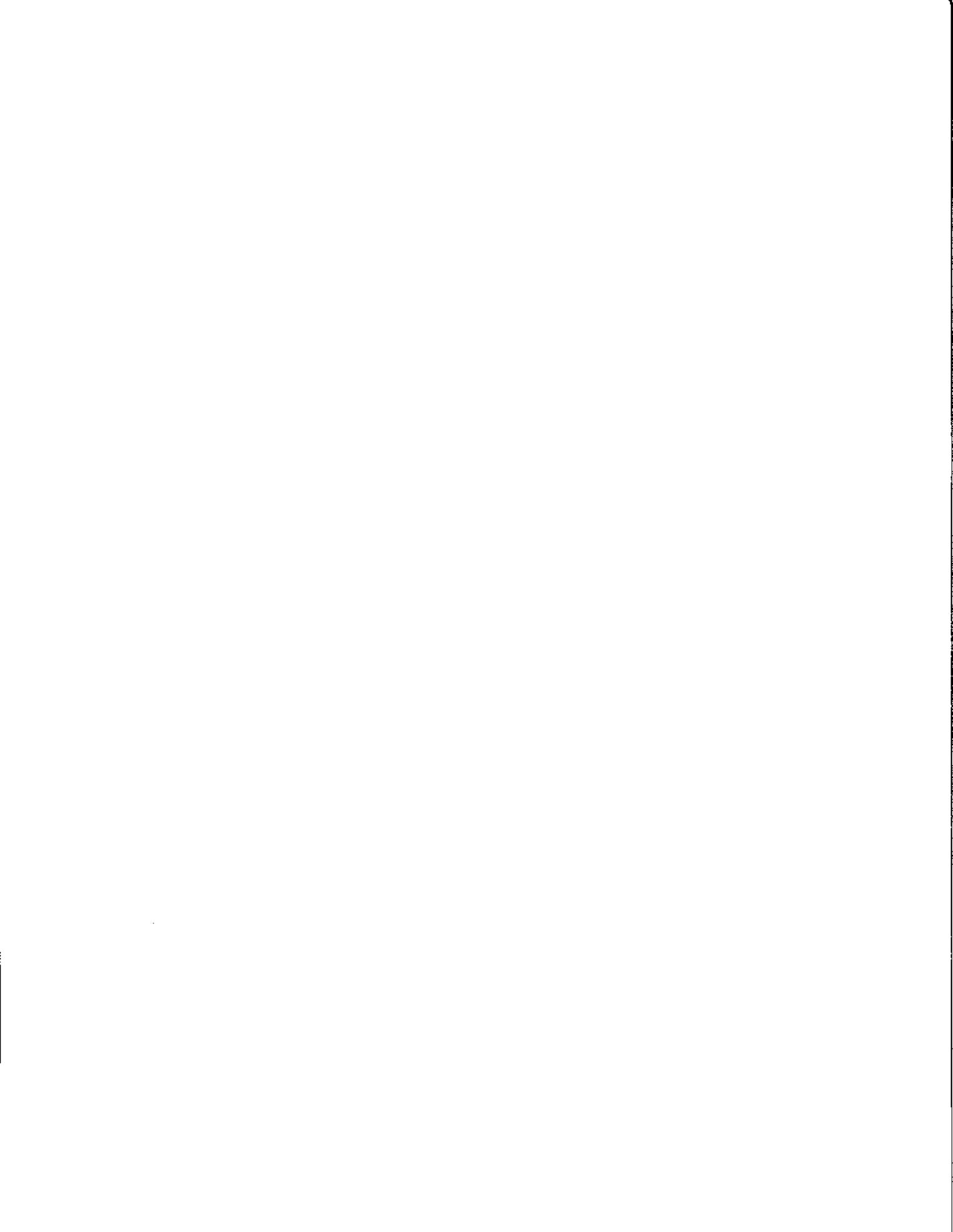
3. Recueillir de l'information.
4. Établir une façon de noter et de présenter des données.
5. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

6. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances requises pour exercer le métier.
7. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

8. Faire la distinction entre goûts, aptitudes et champs d'intérêt.
9. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.



MODULE 2 : TECHNIQUES DE COUTURE

Code : 426224

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser des techniques de couture** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de pièces de tissus prétaillées fournies par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de projets nécessitant :
 - l'exécution de piqûres droites, en angles et en courbes;
 - l'exécution de points de couture à la main.
- À partir de prototypes, d'illustrations et de schémas fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de l'équipement (machines à coudre à point noué régulier et surjeteuses), de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Utilisation sécuritaire des machines.
- Aménagement fonctionnel et sécuritaire du poste de travail.
- Conformité des échantillons confectionnés avec les prototypes.
- Précision des coutures.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Choisir l'équipement, l'outillage et les accessoires selon différentes opérations.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Sélection judicieuse des différentes catégories d'équipement, d'outillage et d'accessoires selon les opérations à effectuer.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Choisir l'équipement, l'outillage et les accessoires selon différentes opérations. (suite)
- B. Exécuter des points de couture à la main.
- C. Effectuer des piqûres et des reprises de piqûres à la machine.
- D. Surjeter des pièces de différents tissus.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Justification pertinente des choix.
- Exactitude de la terminologie utilisée.

- Régularité des intervalles entre les points.
- Tension appropriée du tissu.
- Uniformité des points.
- Apparence soignée des points sur l'endroit du tissu.

- Préparation et réglage appropriés de la machine.
- Maintien d'une cadence de travail convenable.
- Apparence soignée des piqûres.
- Utilisation appropriée de l'outillage et des accessoires.

- Préparation et réglage appropriés de la surjeteuse.
- Utilisation appropriée des techniques de surjetage droit, en angle et en courbe.
- Technique de travail adaptée aux caractéristiques des pièces de tissu.
- Uniformité du surjetage des pièces.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à choisir l'équipement, l'outillage et les accessoires selon différentes opérations (A) :

1. Définir les caractéristiques des principaux types d'équipement, d'outils et d'accessoires.
2. Distinguer les systèmes de mesures utilisés en couture.

Avant d'apprendre à exécuter des points de couture à la main (B) :

3. Distinguer les caractéristiques et les fonctions des principaux points de couture à la main.
4. Distinguer les principales caractéristiques et les fonctions des aiguilles à coudre à la main.
5. Se soucier de l'importance d'appliquer les mesures de santé et sécurité dans l'organisation du poste de travail.

Avant d'apprendre à effectuer des piqûres et des reprises de piqûres à la machine (C) :

6. Comprendre le principe de fonctionnement des différentes composantes de la machine.
7. Interpréter des schémas d'enfilage.
8. Définir les principales causes de malformation des points.
9. Se soucier de la propreté et de l'état de fonctionnement de la machine.

Avant d'apprendre à surjeter des pièces de différents tissus (D) :

10. Distinguer les caractéristiques de la surjeteuse trois fils de celles de la surjeteuse cinq fils.
11. Se soucier de la propreté et de l'état de fonctionnement de la surjeteuse.



MODULE 3 : TECHNIQUES DE CONFECTION

Code : 426235

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser des techniques de confection** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de pièces de tissus prétaillées fournies par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de prototypes.
- À l'aide de gammes de montage fournies par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Aménagement fonctionnel et sécuritaire du poste de travail.
- Conformité des échantillons confectionnés avec les prototypes.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.
- Respect des valeurs de couture et des points de repère.
- Respect de la gamme de montage.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Piquer des pinces.

B. Former des ourlets.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Précision des pointes de pinces.
- Symétrie des pinces opposées.
- Tension appropriée du tissu.
- Régularité de la largeur.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Former des ourlets. (suite)
- C. Poser des poches appliquées.
- D. Assembler des pattes de boutonnage.
- E. Préparer et assembler des bandes de taille.
- F. Préparer et assembler des poignets avec ouverture à patte.
- G. Poser des fermetures à glissière.
- H. Poser des cols.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Répartition correcte de l'ampleur.
- Apparence soignée des coutures à la machine et à la main.
- Solidité des points d'arrêt.
- Netteté des angles et des courbes.
- Respect de l'aplomb.
- Uniformité des pliures.
- Rectitude des piqûres.
- Concordance des deux côtés.
- Uniformité de la pose de l'entoilage.
- Régularité de la largeur.
- Symétrie des extrémités.
- Solidité et symétrie de l'ouverture.
- Rectitude des piqûres.
- Uniformité de la pose de l'entoilage.
- Symétrie des extrémités des poignets.
- Choix approprié des accessoires de machine à coudre.
- Positionnement précis de la fermeture.
- Concordance des deux côtés.
- Rectitude des piqûres et des surpiqûres.
- Tension appropriée du tissu.
- Uniformité de la pose de l'entoilage.
- Symétrie des pointes de col.
- Uniformité de la couture d'encolure.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à piquer des pinces (A) :

1. Décrire les caractéristiques et les fonctions d'une gamme de montage.
2. Définir les caractéristiques et les fonctions du sous-pressage.
3. Utiliser un fer à repasser.
4. Distinguer les caractéristiques des principaux types de pinces.

Avant d'apprendre à former des ourlets (B) :

5. Distinguer les caractéristiques des principaux types d'ourlets.

Avant d'apprendre à poser des poches appliquées (C) :

6. Distinguer les caractéristiques des différents types de poches appliquées.

Avant d'apprendre à assembler des pattes de boutonnage (D) :

7. Distinguer les caractéristiques des principales pattes de boutonnage.
8. Reconnaître les différentes pièces nécessaires au montage d'une patte de boutonnage.

Avant d'apprendre à préparer et à assembler des bandes de taille (E) :

9. Décrire les principales techniques de pose de l'entoilage.

Avant d'apprendre à préparer et à assembler des poignets avec ouverture à patte (F) :

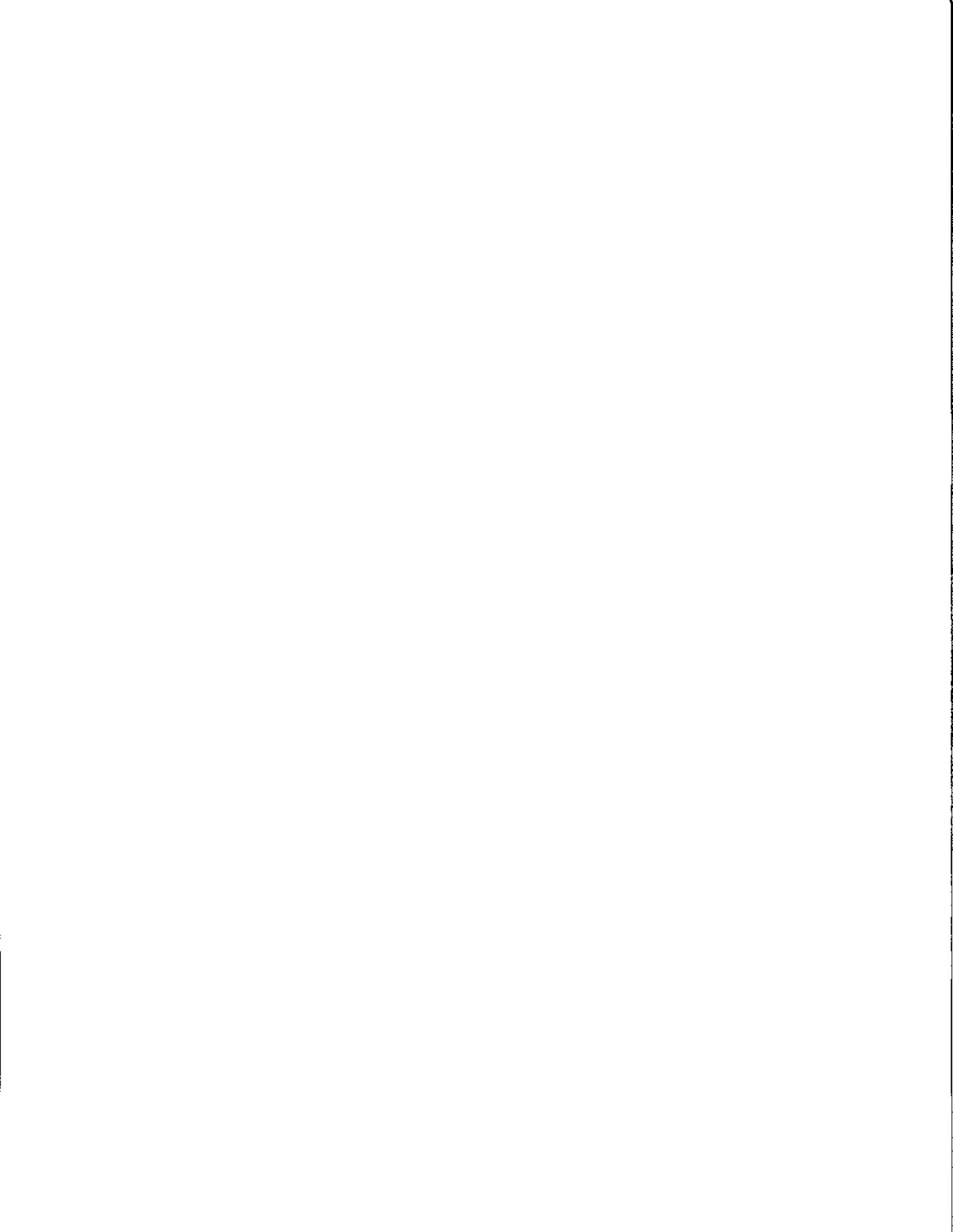
10. Distinguer les caractéristiques des principaux types de poignets et de pattes d'ouverture.

Avant d'apprendre à poser des fermetures à glissière (G) :

11. Distinguer les caractéristiques des principales fermetures à glissière.
12. Distinguer les principales techniques de pose des fermetures à glissière.

Avant d'apprendre à poser des cols (H) :

13. Reconnaître les différentes parties d'un col.
14. Distinguer les caractéristiques des principaux types de cols.



MODULE 4 : PROCESSUS DE BASE EN CONFECTION SUR MESURE

Code : 426245

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer le processus de base en confection sur mesure** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de tissus présélectionnés par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles simples de vêtements tels : jupe de base, pantalon à taille élastique, corsage avec et sans col, tee-shirt, etc.
- À l'aide de patrons de taille standard, de prototypes et de gammes de montage fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Aménagement fonctionnel et sécuritaire du poste de travail.
- Conformité des échantillons confectionnés avec les prototypes.
- Respect des valeurs de couture et des points de repère.
- Respect de la gamme de montage.
- Exactitude de la terminologie utilisée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre des mesures sur un mannequin.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Pose précise des bolducs.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Vérifier les pièces du patron.

C. Placer les pièces du patron sur le tissu.

D. Couper le tissu.

E. Assembler les pièces du vêtement.

F. Procéder à la finition du vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exactitude de la terminologie utilisée.
- Regroupement complet des pièces de patron selon les parties de vêtement.
- Transposition précise des mesures sur les pièces de patron.

- Interprétation juste des symboles et des repères.
- Redressement précis du droit fil.
- Étendage correct du tissu.
- Placement approprié des pièces du patron en fonction :
 - du respect du droit fil et du sens du tissu;
 - de l'alignement des rayures et des carreaux;
 - du respect de l'imprimé;
 - du souci de l'économie des tissus.
- Épinglage et marquage précis des pièces du patron.

- Utilisation appropriée des outils de coupe.
- Manipulation sécuritaire des outils de coupe.
- Coupe précise et régulière du tissu.
- Utilisation appropriée des techniques de marquage des points de repère et des coutures.

- Choix approprié de l'équipement.
- Préparation convenable des pièces du vêtement.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre des mesures sur un mannequin (A) :

1. Décrire les caractéristiques et les fonctions des divers instruments de mesure.

Avant d'apprendre à vérifier les pièces du patron (B) :

2. Définir les caractéristiques et les fonctions des principales pièces d'un patron.

Avant d'apprendre à placer les pièces du patron sur le tissu (C) :

3. Expliquer la notion de droit fil.
4. Utiliser les principales techniques de redressement du droit fil.
5. Différencier l'endroit, l'envers et le sens d'un tissu.

Avant d'apprendre à couper le tissu (D) :

6. Décrire les caractéristiques et les fonctions des principaux outils de coupe.
7. Décrire les mesures de sécurité à prendre au moment de la manipulation d'outils de coupe.
8. Distinguer les différentes techniques de marquage des points de repère et des coutures.

Avant d'apprendre à procéder à la finition du vêtement (F) :

9. Définir les caractéristiques et les fonctions du pressage de finition.
10. Utiliser les principaux accessoires servant au pressage de finition.



MODULE 5 : CONFECTION DE JUPES ET DE PANTALONS FÉMININS SUR MESURE

Code : 426257

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner des jupes et des pantalons féminins sur mesure** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de renseignements donnés par l'enseignante ou l'enseignant relativement aux mesures, aux caractéristiques morphologiques, etc.
- À partir d'essayages sur des mannequins modifiés pour obtenir des caractéristiques morphologiques.
- À partir de tissus présélectionnés par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de jupes et de pantalons féminins présentant certaines caractéristiques telles que : plis, fronces, poches, découpes, empiècements, fentes, etc.
- À l'aide de patrons de taille standard et de gammes de montage fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Aménagement sécuritaire et efficace des aires de travail.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des valeurs de couture et des points de repère.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée du vêtement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Rassembler et interpréter les données nécessaires.
- B. Préparer le matériel et l'équipement.
- C. Préparer le patron.
- D. Couper le vêtement.
- E. Effectuer le montage du vêtement.
- F. Procéder à l'essayage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la nature de la demande.
- Précision des renseignements recueillis.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Consignation minutieuse des caractéristiques morphologiques et de l'ensemble des données nécessaires.
- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.
- Vérification complète des pièces de patron.
- Modification précise des pièces de patron selon les mesures et les caractéristiques morphologiques.
- Préparation appropriée de la toile prototype.
- Transposition exacte des ajustements sur le patron relatif à la toile prototype.
- Placement du patron en fonction :
 - du respect du droit fil et du sens des tissus;
 - du souci de l'économie des tissus.
- Coupe précise des tissus.
- Marquage complet des points de repère.
- Uniformité de la pose des entoilages.
- Uniformité du surjetage des coutures.
- Agencement correct des pièces du vêtement.
- Respect de la gamme de montage.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.
- Vérification précise des mesures.
- Aisance suffisante.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Précision de l'épinglage et du marquage des ajustements.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

G. Effectuer la finition.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Absence de fils et de points apparents.
- Pose précise des talonnettes dans le pantalon.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.
- Vérification efficace de la tombée du vêtement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rassembler et à interpréter les données nécessaires (A) :

1. Distinguer les caractéristiques et les fonctions d'une fiche de travail.
2. Définir les principales mesures nécessaires à la confection de jupes et de pantalons féminins.
3. Décrire les principales caractéristiques morphologiques à observer pour la partie inférieure du corps.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (B) :

4. Énumérer les principaux matériels et équipement utilisés pour la confection de jupes et de pantalons.

Avant d'apprendre à préparer le patron (C) :

5. Associer des modifications de pièces de patron de jupe et de pantalon à des caractéristiques morphologiques.
6. Définir les caractéristiques et les fonctions d'une toile prototype.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (F) :

7. Situer les principaux points de vérification de mesures sur une jupe et un pantalon.
8. Distinguer les principaux facteurs susceptibles d'altérer la tombée d'un vêtement.

MODULE 6 : RETOUCHE DE CHEMISIERS, DE JUPES ET DE PANTALONS

Code : 426254

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **retoucher des chemisiers, des jupes et des pantalons** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de vêtements prêts-à-porter, confectionnés dans des tissus courants de complexité moyenne, fournis par l'enseignante ou l'enseignant et nécessitant des interventions telles que :
 - une réparation (fermeture à glissière, agrafes, couture défectueuse, sacs de poche);
 - une prise de mesures et un marquage;
 - un ajustement de type courant (ourlet, rétrécissement, agrandissement, correction de courbes, etc.);
 - un ajustement d'une caractéristique morphologique (asymétrie des hanches, taille descendante, taille montante, fessier plat, etc.).
- À partir de modèles de chemisiers, de jupes et de pantalons féminins et masculins, y compris le jean, présentant certaines caractéristiques telles que plis, poches, découpes, surpiqûres, etc.
- À partir d'essayages sur des condisciples.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des mesures et du marquage.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité de la retouche effectuée avec la demande.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée de la retouche.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Rassembler et interpréter les données nécessaires.

- B. Procéder à l'essayage.

- C. Préparer le matériel et l'équipement.

- D. Préparer le vêtement.

- E. Effectuer la retouche.

- F. Effectuer la finition.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la nature de la demande.
- Vérification minutieuse du vêtement.
- Précision des renseignements recueillis.

- Exactitude de la prise de mesures.
- Précision de l'épinglage et du marquage de la retouche.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Observation et consignation minutieuses des caractéristiques morphologiques.
- Association juste de retouches à des caractéristiques morphologiques.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.
- Respect des règles d'aménagement sécuritaire des aires de travail.

- Préparation convenable du vêtement.
- Manipulation précise de l'outillage.
- Pressage convenable de l'endroit à retoucher.
- Transfert exact des mesures et des marques.

- Positionnement exact de la piqure.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Respect de l'apparence originale du vêtement.
- Précision de l'exécution de la retouche.

- Coupe précise du tissu.
- Uniformité du surjetage des coutures.
- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Justesse des correctifs ou des ajustements (s'il y a lieu).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rassembler et à interpréter les données nécessaires (A) :

1. Énumérer les principales retouches pouvant être effectuées sur un chemisier, une jupe et un pantalon.
2. Énumérer les principales observations à effectuer sur un vêtement.
3. Distinguer les particularités de confection entre le pantalon féminin, le pantalon masculin et le jeans.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (B) :

4. Définir les principales mesures nécessaires à la retouche de chemisiers, de jupes et de pantalons.
5. Distinguer les particularités d'ajustement entre le pantalon féminin et le pantalon masculin.

Avant d'apprendre à préparer le vêtement (D) :

6. Utiliser les principales techniques pour défaire une couture.
7. Distinguer les principales méthodes de transfert de mesures et de marques.



MODULE 7 : DESSIN GÉOMÉTRAL DE VÊTEMENTS

Code : 426274

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser des techniques de base en dessin géométral de vêtements** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de dessins géométraux complets et incomplets.
- À l'aide d'instruments de dessin.
- À l'aide de la représentation d'une silhouette type fournie par l'enseignante ou l'enseignant.
- Sans documents de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Précision de l'interprétation des dessins.
- Justesse des observations.
- Souci du détail.
- Utilisation appropriée des instruments de dessin.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Tracer les lignes de proportions du corps humain sur un dessin géométral.
- B. Représenter des éléments de vêtement sur un dessin géométral.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des proportions.
- Localisation précise de chaque ligne.
- Représentation minutieuse des éléments.
- Emplacement approprié des éléments.
- Netteté et précision des tracés.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- C. Reproduire des schémas de coutures.
- D. Expliquer les caractéristiques d'un vêtement à l'aide d'un dessin géométral.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Représentation juste des coutures.
- Respect des proportions de la silhouette type.
- Explication complète selon le type de vêtement.
- Association juste du dessin géométral aux caractéristiques du vêtement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à tracer les lignes de proportions du corps humain sur un dessin géométral (A) :

1. Expliquer la répartition des proportions verticales et horizontales.
2. Décrire les caractéristiques et les fonctions des principaux instruments de dessin.
3. Tracer des lignes droites et des lignes courbes.

Avant d'apprendre à représenter des éléments de vêtement sur un dessin géométral (B) :

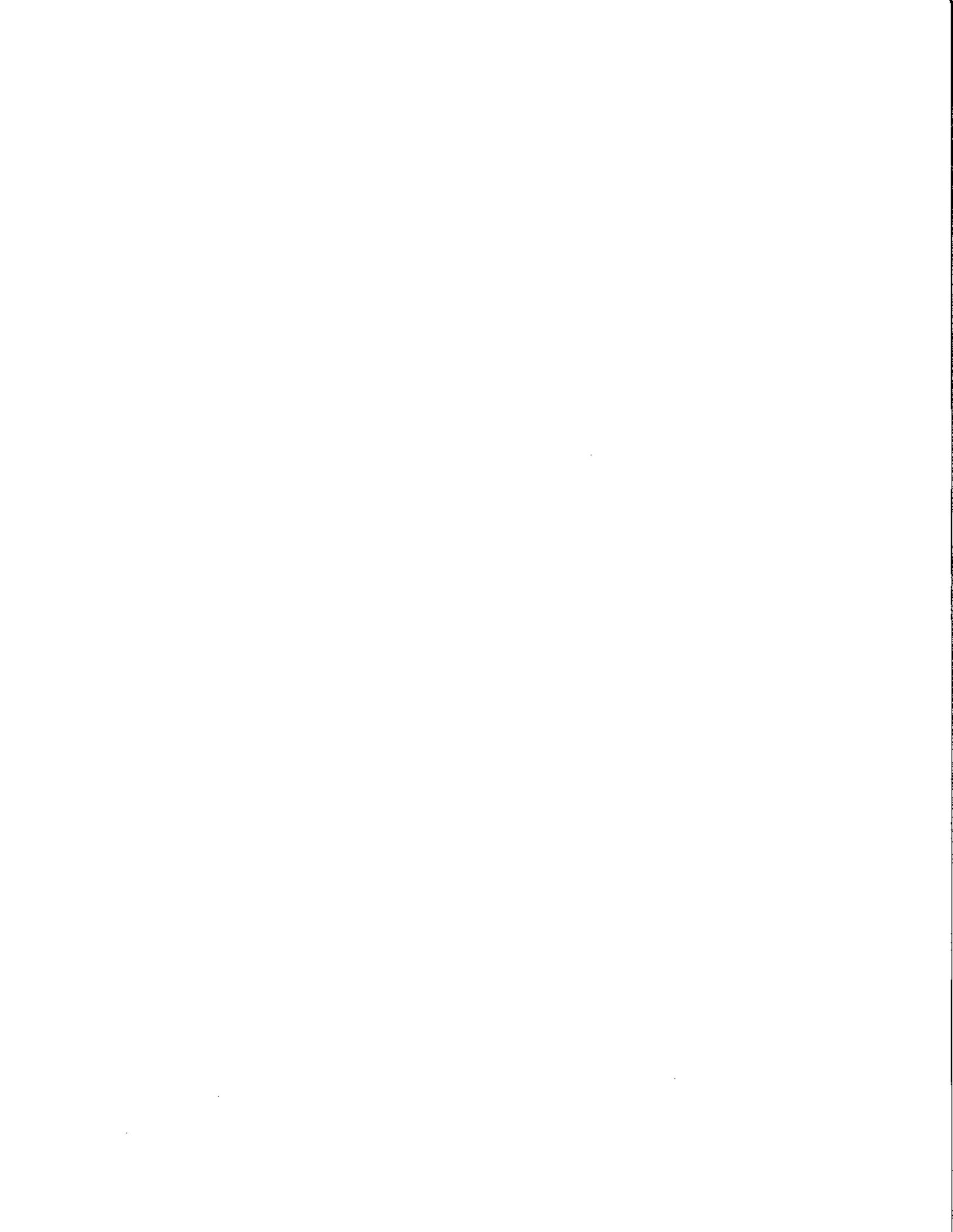
4. Reconnaître les différents types de dessins propres au vêtement.
5. Déterminer des points de repère servant à situer les éléments d'un vêtement.

Avant d'apprendre à reproduire des schémas de coutures (C) :

6. Décrire les principaux éléments constituant des schémas de coutures.

Avant d'apprendre à expliquer les caractéristiques d'un vêtement à l'aide d'un dessin géométral (D) :

7. Décrire les caractéristiques des principales coupes de vêtement.



MODULE 8 : TRANSFORMATION DE PATRONS

Code : 426286

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des techniques de transformation de patrons
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'un croquis, d'une illustration ou d'un dessin géométral de vêtement fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de jupes, de pantalons, de chemisiers, de robes, de vestons, de manteaux, etc.
- À partir de patrons de taille standard apparentés aux modèles soumis.
- À l'aide de l'outillage nécessaire.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Précision des lignes, des mesures et des proportions.
- Respect des valeurs de couture, des points de repère et du droit fil.
- Conformité des patrons transformés avec les modèles soumis.
- Souci du détail.
- Utilisation appropriée de l'outillage.
- Respect des étapes d'exécution des pièces de patron.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le patron en fonction du travail à effectuer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation exacte du patron.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Transférer des pinces.
- C. Ajouter des empiècements, des découpes et des boutonnages.
- D. Ajouter des poches.
- E. Ajouter des plis et des fronces.
- F. Transformer des cols et des encolures.
- G. Transformer des manches.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des techniques de transfert de pinces.
- Respect de la direction des pinces.
- Traçage précis des pinces transférées.
- Positionnement précis des empiècements et des découpes.
- Calcul exact de la largeur du boutonnage.
- Utilisation appropriée des techniques de développement des pièces de patron.
- Positionnement précis de l'ouverture de la poche.
- Respect de la profondeur des sacs de poches.
- Présence de toutes les pièces.
- Emplacement approprié des plis et des fronces.
- Direction précise des plis et des fronces.
- Calcul exact des profondeurs de plis.
- Respect du ratio de fronces.
- Utilisation appropriée des techniques d'ajout de plis et de fronces.
- Correspondance appropriée entre l'encolure et la parementure.
- Ajustement précis du col sur l'encolure.
- Ampleur suffisante du dessus de col.
- Correspondance appropriée entre le dessus et le dessous de col.
- Correspondance appropriée entre la tête de manche et l'emmanchure.
- Positionnement précis de la ligne du sous-bras (biceps).
- Équilibre de la manche.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter le patron en fonction du travail à effectuer (A) :

1. Décrire les caractéristiques et les fonctions des principaux types de patrons.
2. Décrire les caractéristiques des principales catégories de tailles de patrons.
3. Expliquer les étapes d'exécution d'un patron.
4. Interpréter des tableaux de mensurations normalisées.
5. Décrire les principes de la gradation.

Avant d'apprendre à transférer des pincés (B) :

6. Expliquer les caractéristiques et les fonctions des pincés pour différents types de vêtements.

Avant d'apprendre à ajouter des empiècements, des découpes et des boutonnages (C) :

7. Définir les principaux facteurs susceptibles de modifier la largeur du boutonnage.
8. Distinguer les différentes techniques de développement de pièces de patron.

Avant d'apprendre à ajouter des poches (D) :

9. Décrire les caractéristiques des principaux types de poches.

Avant d'apprendre à ajouter des plis et des fronces (E) :

10. Décrire les caractéristiques des principaux types de plis.

Avant d'apprendre à transformer des cols et des encolures (F) :

11. Décrire les caractéristiques des principaux types d'encolures et de cols.
12. Associer la forme de la base d'un col à sa façon de casser.

Avant d'apprendre à transformer des manches (G) :

13. Décrire les caractéristiques des principaux types de manches.
14. Définir les principaux facteurs susceptibles de modifier l'équilibre d'une manche.



MODULE 9 : MATIÈRES TEXTILES ET CONFECTION

Code : 426293

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions relatives aux matières textiles dans la confection
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'échantillons de matières textiles de base, de soutien et de finition.
- À partir d'une variété d'entoilages, de fils et d'aiguilles.
- À l'aide de l'outillage et du matériel nécessaires.
- À l'aide de croquis, d'illustrations ou de dessins géométraux de modèles variés de vêtements tels que : jupes, pantalons, chemisiers, robes, vestons et manteaux de complexité moyenne.
- À l'aide de toute documentation pertinente (cahier d'échantillons comparatifs, tableaux d'analyse de fibres, tableaux d'entretien des matières textiles, etc.).

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Précision des associations et des distinctions.
- Justesse des observations.
- Pertinence du jugement.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Évaluer la qualité et les possibilités d'utilisation d'un tissu.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation précise des techniques de reconnaissance des fibres et des matières textiles.
- Identification juste de la nature des fibres et des propriétés du tissu

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|---|
| A. (suite). | <ul style="list-style-type: none">- Évaluation juste de la qualité du tissu.- Pertinence des suggestions pour l'utilisation du tissu. |
| B. Associer des matières textiles à des entoilages, des fils et des aiguilles. | <ul style="list-style-type: none">- Sélection judicieuse en fonction de la matière textile.- Association appropriée des aiguilles au fil et à la matière textile. |
| C. Compléter une fiche d'entretien des matières textiles. | <ul style="list-style-type: none">- Indication précise de la composition de la matière textile.- Description juste du traitement préparatoire approprié.- Explication claire des procédés d'entretien suggérés.- Indication précise des restrictions d'entretien. |
| D. Choisir un ensemble de matières textiles adapté à un vêtement. | <ul style="list-style-type: none">- Choix des matières textiles principales en fonction du style de vêtement.- Choix des entoilages en fonction de la tenue désirée.- Compatibilité des matières textiles de soutien et de finition avec les matières textiles de base.- Compatibilité de l'ensemble des matières textiles en fonction de l'entretien. |

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à évaluer la qualité et les possibilités d'utilisation d'un tissu (A) :

1. Classifier les principales fibres selon leurs caractéristiques et leurs utilisations.
2. Définir les caractéristiques des principaux procédés de fabrication et de finition des matières textiles.
3. Décrire les caractéristiques des armures et des tricotés de base.
4. Décrire les caractéristiques des principales matières textiles.

Avant d'apprendre à associer des matières textiles à des entoilages, des fils et des aiguilles (B) :

5. Distinguer des fils selon leur composition et leur grosseur.
6. Décrire les caractéristiques des principales aiguilles de machine à coudre.
7. Décrire les caractéristiques des principaux types d'entoilage.

Avant d'apprendre à compléter une fiche d'entretien des matières textiles (C) :

8. Distinguer les caractéristiques et les fonctions d'une fiche d'entretien.
9. Associer des procédés d'entretien et des traitements préparatoires à des fibres textiles.
10. Expliquer les dommages que peut causer à certaines fibres une mauvaise utilisation des procédés d'entretien.

Avant d'apprendre à choisir un ensemble de matières textiles adapté à un vêtement (D) :

11. Définir les caractéristiques et les fonctions des matières textiles de soutien et de finition les plus utilisées.



MODULE 10 : CONFECTION DE CHEMISIERS SUR MESURE

Code : 426306

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit confectionner des chemisiers sur mesure selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'essayages sur des condisciples.
- À partir d'un croquis, d'une illustration ou d'un dessin géométral de vêtement fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de chemisiers présentant certaines caractéristiques telles que empiècement, patte de boutonnage, poignet simple ou mousquetaire, col chemisier avec et sans pied de col, etc.
- À partir d'une sélection de tissus fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de patrons de taille standard et de gammes de montage apparentés au vêtement à confectionner.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Aménagement fonctionnel et sécuritaire des aires de travail.
- Respect des valeurs de couture et des points de repère.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité du vêtement confectionné avec le modèle choisi.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée du vêtement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Rassembler et interpréter les données nécessaires.

B. Préparer le matériel et l'équipement.

C. Préparer le patron.

D. Préparer et effectuer la coupe.

E. Effectuer le montage du vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la nature de la demande.
- Précision des renseignements recueillis.
- Étude détaillée du modèle.
- Exactitude de la prise de mesures.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Conformité des tissus avec le modèle choisi.
- Observation et consignation minutieuses des caractéristiques morphologiques.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des fils et des aiguilles.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.
- Respect des règles d'aménagement sécuritaire des aires de travail.

- Vérification complète des pièces de patron.
- Modification précise des pièces de patron selon les mesures et les caractéristiques morphologiques.
- Transformation appropriée des pièces de patron selon le modèle choisi.

- Sélection appropriée des entoilages et des tissus de soutien.
- Préparation convenable des tissus.
- Placement du patron en fonction du :
 - respect du droit fil et du sens des tissus;
 - respect des caractéristiques du modèle;
 - souci de l'économie des tissus.
- Coupe précise des tissus.
- Marquage complet des points de repère.

- Uniformité de la pose des entoilages.
- Uniformité du surjetage des coutures.
- Agencement correct des pièces du vêtement.
- Respect de la gamme de montage.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

F. Procéder à l'essayage.

G. Effectuer la finition.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Vérification précise des mesures.
- Aisance suffisante.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Précision de l'épinglage et du marquage des ajustements.
- Association juste de retouches à des caractéristiques morphologiques.

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Positionnement exact des boutons et des boutonnières.
- Positionnement exact des garnitures.
- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Pertinence des explications relatives à l'entretien du vêtement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rassembler et à interpréter les données nécessaires (A) :

1. Définir les principales mesures nécessaires pour la confection de chemisiers.
2. Décrire les principales caractéristiques morphologiques à observer pour la partie supérieure du corps.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (B) :

3. Énumérer les principaux besoins matériels nécessaires pour la confection de chemisiers.

Avant d'apprendre à préparer le patron (C) :

4. Associer des modifications de pièces de patron de chemisier à des caractéristiques morphologiques.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (F) :

5. Situer les principaux points de vérification de mesures sur un chemisier.
6. Définir les principales retouches pouvant être effectuées sur un chemisier.

Avant d'apprendre à effectuer la finition (G) :

7. Décrire les caractéristiques et les fonctions des principales garnitures d'un chemisier.

MODULE 11 : STYLES ET COULEURS

Code : 426314

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
adapter des styles et des couleurs aux caractéristiques physiques d'une personne
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de croquis, d'illustrations ou de photographies représentant différentes silhouettes.
- À l'aide de croquis, d'illustrations ou de photographies de modèles variés de vêtements présentant différentes coupes et différentes lignes.
- À l'aide d'un cercle chromatique dont les couleurs primaires sont le jaune, le rouge magenta et le bleu cyan.
- À l'aide d'un sélecteur de couleurs Pantone.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des observations.
- Justesse des associations de styles et de couleurs avec des caractéristiques physiques.
- Pertinence du jugement.
- Souci du détail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Associer différentes silhouettes d'individus
aux différents types de silhouettes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association juste de formes géométriques à des silhouettes.
- Distinction juste du type de taille des silhouettes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Associer les lignes prédominantes d'un vêtement aux effets créés sur la silhouette.

- C. Agencer des ensembles de couleurs.

- D. Préparer un dossier personnalisé de styles et de couleurs.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Observation précise des lignes externes et internes d'un vêtement.
- Détermination juste des effets avantageux et désavantageux des lignes sur la silhouette.

- Respect des règles de composition d'harmonie.
- Agencement approprié des couleurs formant les principaux contrastes.
- Exactitude de la terminologie utilisée.
- Agencement approprié aux caractéristiques physiques de la personne.

- Détermination précise du type de silhouette.
- Choix judicieux de lignes, de types de vêtements et d'accessoires selon la silhouette.
- Choix judicieux de motifs, de textures et de couleurs avantageuses pour la silhouette.
- Préparation complète d'une palette de couleurs en fonction du teint et de la silhouette.
- Pertinence des suggestions pour dissimuler certaines caractéristiques morphologiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer différentes silhouettes d'individus aux différents types de silhouettes (A) :

1. Déterminer les canons du corps humain.

Avant d'apprendre à associer les lignes prédominantes d'un vêtement aux effets créés sur la silhouette (B) :

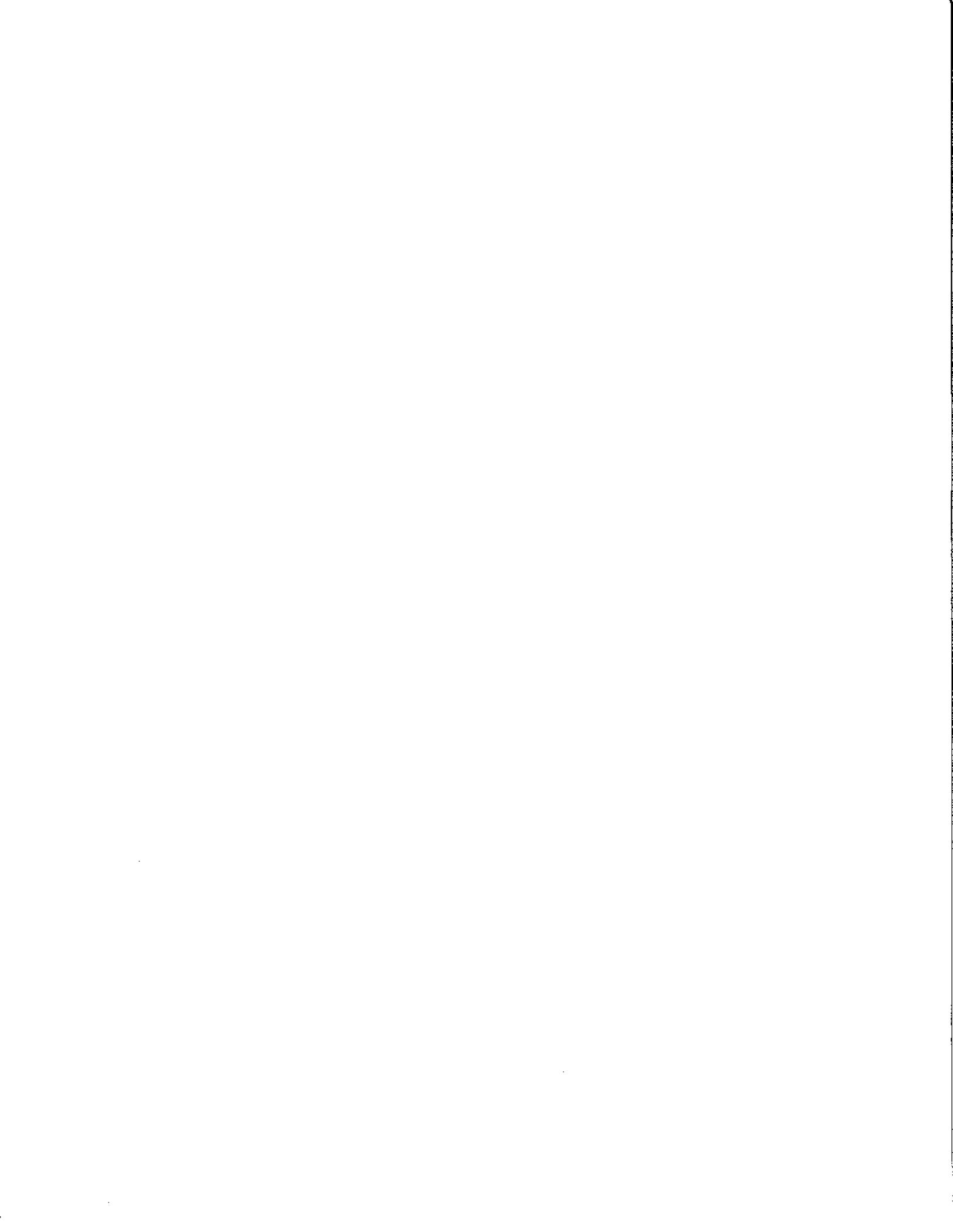
2. Différencier les lignes externes des lignes internes d'un vêtement.
3. Expliquer les effets des lignes verticales, horizontales et diagonales sur la silhouette.

Avant d'apprendre à agencer des ensembles de couleurs (C) :

4. Expliquer le phénomène de la perception des couleurs.
5. Définir les principales caractéristiques des couleurs primaires, secondaires et intermédiaires.
6. Distinguer des teintes, des nuances et des tons.
7. Situer des harmonies de trois et de quatre couleurs dans le cercle chromatique.
8. Définir les caractéristiques des principaux contrastes.

Avant d'apprendre à préparer un dossier personnalisé de styles et de couleurs (D) :

9. Déterminer la dominante d'un teint.
10. Expliquer les effets produits par la couleur sur le visage.
11. Agencer une palette de couleurs froides et une palette de couleurs chaudes.



MODULE 12 : COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE

Code : 426322

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
communiquer avec la clientèle

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Prendre conscience de l'importance d'une bonne communication avec la clientèle.
- Connaître les principes de base et les principales techniques de communication interpersonnelle.
- Appliquer des principes et des techniques liés à la communication avec la clientèle.
- Être consciente ou conscient de ses forces et faiblesses en tant que communicatrice ou communicateur.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation au service à la clientèle

- Constater les avantages pour une entreprise de services et pour ses employés d'offrir un service de qualité à sa clientèle.
- S'informer sur la façon dont les clientes et les clients procèdent pour se faire une opinion de l'entreprise.
- S'informer sur les attentes habituelles de la clientèle à l'égard du service sollicité.

PHASE 2 : Sensibilisation aux éléments de base de la communication

- Participer à une activité permettant de se rendre compte des difficultés de communiquer.
- Prendre connaissance des éléments du processus de communication interpersonnelle.
- Prendre connaissance des différents niveaux de langage.
- Prendre connaissance des principaux rituels habituellement perçus comme positifs et négatifs par l'ensemble des gens.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Mise en application de règles et de techniques de communication avec la clientèle**

- Expérimenter l'utilisation de différentes techniques de communication.
- Expérimenter l'utilisation de règles liées à l'établissement du contact avec une cliente ou un client.
- Expérimenter des façons d'interroger une cliente ou un client en vue de préciser ses besoins.
- Expérimenter des façons de négocier des conditions et des échéances avec des clientes ou des clients.
- Expérimenter l'utilisation de moyens de communication visant à désamorcer des situations difficiles.
- Participer à des mises en situation permettant d'adopter des attitudes et des comportements adaptés à différents types de clientèle et différentes situations.

PHASE 4 : **Évaluation de sa façon de communiquer**

- Analyser ses capacités de communication en mettant en évidence ses points forts, ses points faibles et les nouvelles habiletés acquises au cours de ce module.
- Présenter les résultats de son évaluation en indiquant des moyens à prendre pour améliorer sa façon de communiquer.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat de confiance et d'ouverture.
- Élaborer des mises en situation représentatives du milieu de travail.
- Utiliser de façon importante les techniques du jeu de rôle et de la simulation afin que chacun puisse expérimenter les positions de la cliente ou du client, de l'employée ou l'employé et de l'observatrice ou l'observateur.
- Faciliter les échanges d'idées en grand groupe par l'utilisation de techniques d'animation.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Inciter les élèves à s'interroger sur leur façon de communiquer.
- Encourager les élèves à expérimenter de nouveaux comportements.
- Assister l'élève dans son évaluation en lui fournissant des questionnaires ou des grilles d'analyse.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 : ▪ Manifeste de l'intérêt pour les sujets traités au moment des diverses activités.

PHASE 2 : ▪ Participe à chacune des activités.
▪ Participe aux discussions de groupe.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 3 :
- Joue son rôle durant les mises en situation.
 - Expérimente les techniques et les règles qui lui sont proposées.
 - Participe à toutes les activités.
- PHASE 4 :
- Fait un bilan des habiletés acquises à l'intérieur du module ainsi que de ses points forts et de ses points faibles ayant trait à sa façon de communiquer.
 - Partage le résultat de son bilan.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Sensibilisation au service à la clientèle

1. Être réceptive ou réceptif aux sujets abordés durant le module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Sensibilisation aux éléments de base de la communication

2. Expliquer les grandes règles permettant de discuter correctement en groupe.

MODULE 13 : RETOUCHE DE VÊTEMENTS DE CUIR ET DE SUÈDE

Code : 426333

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit retoucher des vêtements de cuir et de suède selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de vêtements prêts-à-porter, en cuir et en suède, fournis par l'enseignante ou l'enseignant et nécessitant des interventions telles que :
 - une réparation (fermeture à glissière, pose de pièces, reprise de couture, etc.);
 - une prise de mesures et un marquage;
 - un ajustement courant (ourlet, rétrécissement, agrandissement, correction de courbes, etc.).
- À partir de retouches demandant :
 - la coupe du cuir et du suède;
 - l'utilisation de colle, en ruban et liquide;
 - l'utilisation de la machine à coudre.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Aménagement fonctionnel et sécuritaire des aires de travail.
- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des mesures et du marquage.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité de la retouche effectuée avec la demande.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée de la retouche.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prendre connaissance de la demande.

B. Préparer le matériel et l'équipement.

C. Préparer le vêtement.

D. Effectuer la retouche.

E. Effectuer la finition.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste de la nature de la demande.
- Vérification minutieuse du vêtement.
- Détermination précise de la technique d'assemblage.
- Précision des renseignements recueillis.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des fils et des accessoires de couture.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.

- Représentation juste des coutures par des schémas.
- Préparation convenable du vêtement.
- Manipulation précise de l'outillage.
- Transfert exact des mesures et des marques.
- Utilisation appropriée de l'outillage de coupe du cuir et du suède.
- Coupe précise du cuir et du suède.

- Positionnement exact de la piqure.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Respect de l'apparence originale du vêtement.
- Précision de l'exécution de la retouche.

- Absence de fils et de points apparents.
- Uniformité de l'application de la colle.
- Absence de trous d'aiguilles.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage.
- Utilisation appropriée des produits d'entretien courant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre connaissance de la demande (A) :

1. Distinguer les différents types de cuir et de suède utilisés en confection de vêtements.
2. Distinguer les principales techniques d'assemblage pour le cuir et le suède.
3. Définir les précautions à prendre au moment du marquage du cuir et du suède.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (B) :

4. Distinguer les principaux fils et accessoires à utiliser pour le cuir et le suède.

Avant d'apprendre à préparer le vêtement (C) :

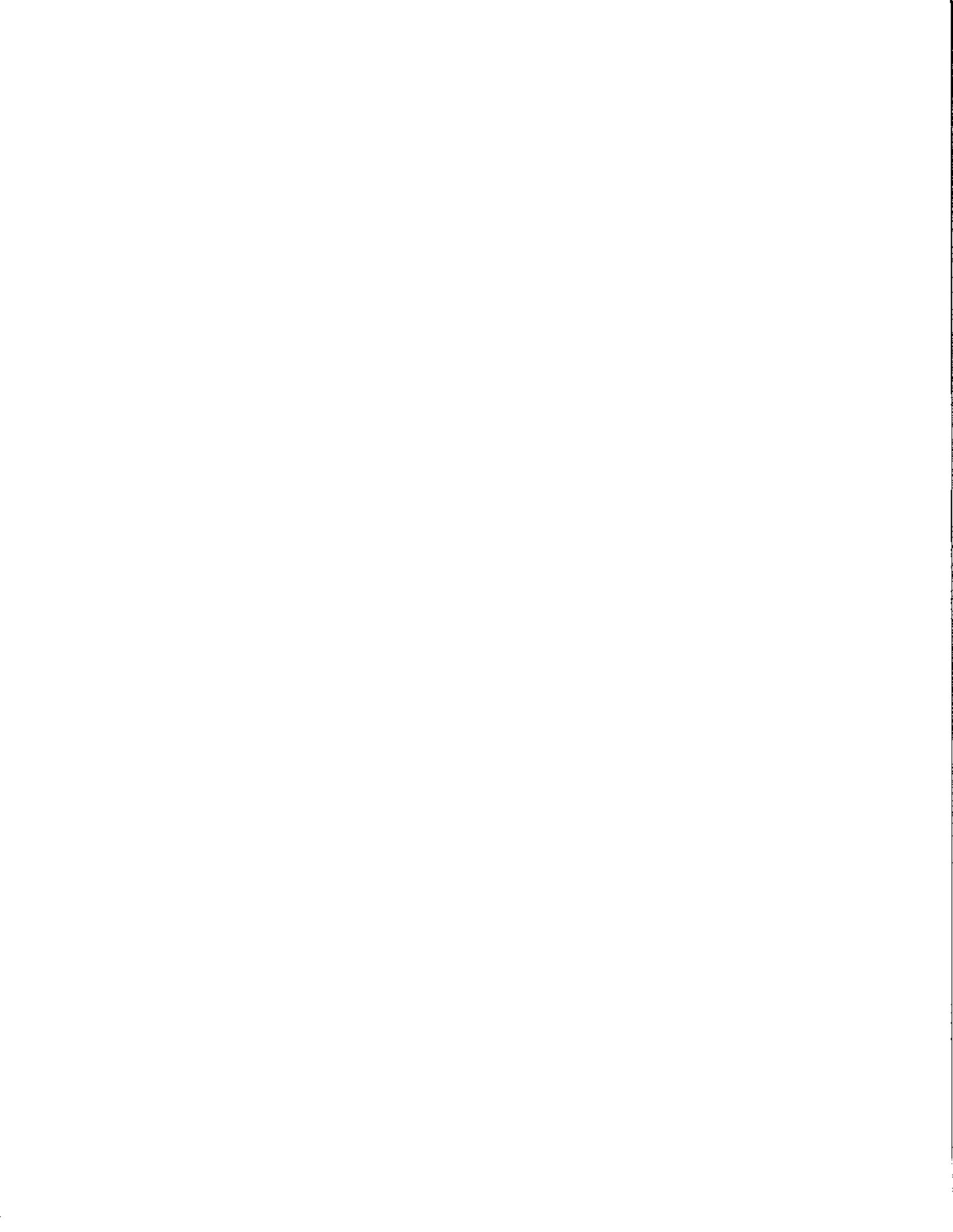
5. Utiliser les instruments de coupe du cuir et du suède.

Avant d'apprendre à effectuer la retouche (D) :

6. Effectuer des piqûres sur du cuir et du suède.

Avant d'apprendre à effectuer la finition (E) :

7. Distinguer les différentes gammes de produits d'entretien pour le cuir et le suède.



MODULE 14 : STRUCTURE INTERNE D'UN VÊTEMENT

Code : 426343

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques relatives à la structure interne d'un vêtement
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de pièces de tissus de base prétaillées et fournies par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'une variété d'entoilages, de tissus de soutien et d'articles de mercerie (galons de soutien, gros-grain, baleines, etc.) fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de prototypes, d'illustrations et de schémas fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide des pièces de patrons nécessaires pour l'exécution des projets fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Conformité des échantillons confectionnés avec les prototypes.
- Respect des valeurs de couture et des points de repère.
- Souci du détail et de la précision.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Consolider des parties de vêtement et des valeurs de couture.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié de la méthode de finition de coutures.
- Utilisation appropriée des articles de mercerie et des tissus de soutien.
- Stabilisation convenable des coutures et des endroits fragiles.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Confectionner des épaulettes, des bourrelets de manche et des pièces de poitrine.

C. Façonner des manches tailleur.

D. Façonner des cols et des revers.

E. Structurer des corsages bustiers.

F. Confectionner des poches et des boutonnières passepoilées régulières.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination appropriée de la forme et de l'épaisseur.
- Adaptation exacte à la forme de l'épaule.
- Répartition graduelle des couches de tissu de ouate.

- Utilisation appropriée des coutures de façonnage.
- Répartition correcte de l'ampleur de la tête de manche.
- Positionnement et tension précise de la bande de soutien de tête de manche.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de façonnage.

- Utilisation appropriée des techniques de coupe et de pose des entoilages en fonction de la cassure et du mouvement recherché.
- Positionnement et tension précise des galons de soutien selon l'effet désiré.
- Exécution précise des coutures de façonnage.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de façonnage.

- Détermination juste de la structure nécessaire selon la tenue désirée et la morphologie.
- Utilisation appropriée des coutures de façonnage.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de façonnage.
- Positionnement judicieux des baleines, galons et élastiques selon le type de corsage et la morphologie.
- Utilisation appropriée des techniques de pose des baleines, galons et élastiques.

- Régularité et symétrie des passepoils.
- Respect de l'emplacement et de la largeur de l'ouverture.
- Solidité des extrémités de l'ouverture.
- Pose appropriée des parmentures de poches.
- Régularité des intervalles et concordance des boutonnières.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à consolider des parties de vêtement et des valeurs de couture (A) :

1. Repérer les principales parties de vêtement susceptibles d'être consolidées.
2. Distinguer les caractéristiques des principales techniques de consolidation.
3. Distinguer les caractéristiques des principales méthodes de finition de coutures autre que le surjet.
4. Définir les caractéristiques et les fonctions des principaux articles de mercerie.

Avant d'apprendre à poser des épaulettes, des bourrelets de manche et des pièces de poitrine (B) :

5. Définir les caractéristiques et les fonctions des principales garnitures utilisées pour structurer un vêtement aux épaules.
6. Définir les principaux facteurs permettant de déterminer la forme et l'épaisseur des épaulettes, des bourrelets de manche et des pièces de poitrine.

Avant d'apprendre à façonner des manches tailleur (C) :

7. Définir les caractéristiques et les fonctions des coutures de façonnage.
8. Définir les caractéristiques et les fonctions du pressage de façonnage.

Avant d'apprendre à façonner des cols et des revers (D) :

9. Définir les principaux facteurs influant sur la façon de se replier d'un col et d'un revers.
10. Définir les principaux facteurs permettant de déterminer le positionnement des galons de soutien dans un col et un revers.

Avant d'apprendre à structurer des corsages bustiers (E) :

11. Définir les principaux facteurs permettant de déterminer le positionnement des baleines, galons et élastiques dans un corsage bustier.
12. Distinguer les caractéristiques des principaux types de baleines.

Avant d'apprendre à confectionner des poches et des boutonnères passepoilées régulières (F) :

13. Distinguer les caractéristiques des différentes poches passepoilées.



MODULE 15 : CONFECTION DE ROBES SUR MESURE

Code : 426356

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner des robes sur mesure** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'essayages sur des clientes.
- À partir d'un croquis, d'une illustration ou d'un dessin géométral d'une robe fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de robes tout-aller, coupées et non coupées à la taille, présentant certaines caractéristiques telles que découpe bretelle, découpe princesse française (militaire), taille haute, taille basse, taille blousante, manche kimono, etc.
- À partir d'une sélection de tissus fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À l'aide de patrons de taille standard et de gammes de montage apparentés au vêtement à confectionner.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Aménagement sécuritaire et fonctionnel des aires de travail.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité du vêtement confectionné avec le modèle choisi.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée du vêtement.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser la demande.
- B. Analyser le modèle.
- C. Préparer le matériel et l'équipement.
- D. Préparer le patron.
- E. Préparer et effectuer la coupe.
- F. Effectuer le montage du vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation efficace de moyens de communication.
- Perception juste des besoins de la cliente.
- Analyse juste de la nature de la demande.
- Pertinence des conseils donnés à la cliente.
- Précision des renseignements recueillis.
- Pertinence et précision des échéances et des conditions convenues.

- Étude détaillée du modèle.
- Conformité des tissus avec le modèle choisi.
- Exactitude de la prise de mesures.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Conformité du modèle avec les besoins et caractéristiques morphologiques de la cliente.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des fils et des aiguilles.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.

- Vérification complète des pièces de patron.
- Modification précise des pièces de patron selon les mesures et les caractéristiques morphologiques.
- Transformation appropriée des pièces de patron selon le modèle choisi.

- Sélection appropriée des entoilages et des tissus de soutien.
- Préparation convenable des tissus.
- Placement du patron en fonction du :
 - respect du droit fil et du sens des tissus;
 - respect des caractéristiques du modèle;
 - souci de l'économie des tissus.
- Coupe précise des tissus.
- Marquage complet des points de repère.

- Uniformité de la pose des entoilages.
- Uniformité du surjetage des coutures.
- Agencement correct des pièces du vêtement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Effectuer le montage du vêtement. (suite)

G. Procéder à l'essayage.

H. Effectuer la finition.

I. Vérifier et livrer le vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect de la gamme de montage.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.

- Vérification précise des mesures.
- Aisance suffisante.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Précision de l'épinglage et du marquage des ajustements.
- Association juste des retouches à des caractéristiques morphologiques.
- Explication claire des avantages relatifs aux ajustements proposés.
- Adaptation appropriée du vêtement à la silhouette de la personne.
- Respect des règles de courtoisie.
- Conformité du vêtement avec les attentes de la cliente.

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Positionnement exact des garnitures.
- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.

- Vérification minutieuse de la confection.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Vérification de la satisfaction de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à l'entretien du vêtement.
- Respect des coûts et des délais prévus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser la demande (A) :

1. Définir les principaux facteurs permettant d'établir des échéances.
2. Définir les principales méthodes permettant d'évaluer le temps nécessaire pour la confection d'un vêtement.

Avant d'apprendre à analyser le modèle (B) :

3. Définir les principales mesures nécessaires pour la confection de robes.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (C) :

4. Définir les principaux besoins matériels nécessaires pour la confection de robes.

Avant d'apprendre à préparer le patron (D) :

5. Associer des modifications de pièces de patron de robe à des caractéristiques morphologiques.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (G) :

6. Situer les principaux points de vérification de mesures sur une robe.
7. Définir les principales retouches pouvant être effectuées sur une robe.

MODULE 16 : CONFECTION DE VESTONS ET DE GILETS FÉMININS SUR MESURE

Code : 426368

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
confectionner des vestons et des gilets féminins sur mesure
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'un croquis, d'une illustration ou d'un dessin géométral de vêtement fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de vestons et de gilets féminins comportant une doublure et présentant certaines caractéristiques telles que col châle, col tailleur, fentes latérales ou médianes, manche tailleur, poche gilet, etc.
- À partir d'une sélection de tissus de différents poids fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'essayages sur des clientes.
- À l'aide de patrons de taille standard et de gammes de montage apparentés au vêtement à confectionner.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Aménagement fonctionnel et sécuritaire des aires de travail.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité du vêtement confectionné avec le modèle choisi.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée du vêtement.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser la demande.

- Utilisation efficace de moyens de communication.
- Perception juste des besoins de la cliente.
- Analyse juste de la nature de la demande.
- Pertinence des conseils donnés à la cliente.
- Précision des renseignements recueillis.
- Pertinence et précision des échéances et des conditions convenues.

B. Analyser le modèle.

- Étude détaillée du modèle.
- Conformité des tissus avec le modèle choisi.
- Exactitude de la prise de mesures.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Utilisation appropriée du dessin géométral.
- Conformité du modèle avec les besoins et caractéristiques morphologiques de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à la tenue du vêtement.

C. Préparer le matériel et l'équipement.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des fils et des aiguilles.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.

D. Préparer le patron.

- Vérification complète des pièces de patron.
- Modification précise des pièces de patron selon les mesures et les caractéristiques morphologiques.
- Transformation appropriée des pièces de patron selon le modèle choisi.
- Préparation appropriée de la toile prototype.
- Transposition exacte des ajustements sur le patron relatifs à la toile prototype.

E. Préparer et effectuer la coupe.

- Sélection appropriée des entoilages et des tissus de soutien.
- Préparation convenable des tissus.
- Placement du patron en fonction du :
 - respect du droit fil et du sens des tissus;
 - respect des caractéristiques du modèle;
 - souci de l'économie des tissus.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Préparer et effectuer la coupe. (suite)

F. Effectuer le montage du vêtement.

G. Procéder à l'essayage.

H. Effectuer la finition.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Coupe précise des tissus.
- Marquage complet des points de repère.

- Uniformité de la pose des entoilages.
- Positionnement précis des entoilages et des tissus de soutien selon la tenue désirée.
- Positionnement précis des renforts et des galons de soutien.
- Utilisation appropriée des techniques de façonnage.
- Agencement correct des pièces du vêtement.
- Respect de la gamme de montage.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Symétrie des éléments du vêtement.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.

- Vérification précise des mesures.
- Aisance suffisante.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Précision de l'épinglage et du marquage des ajustements.
- Explication claire des avantages relatifs aux ajustements proposés.
- Adaptation appropriée du vêtement à la silhouette de la personne.
- Respect des règles de courtoisie.
- Conformité du vêtement avec les attentes de la cliente.

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Positionnement exact des boutons et des boutonnières.
- Positionnement exact des garnitures.
- Assemblage précis de la doublure au vêtement.
- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

I. Vérifier et livrer le vêtement.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Vérification minutieuse de la confection.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Vérification de la satisfaction de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à l'entretien du vêtement.
- Respect des coûts et des délais prévus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le modèle (B) :

1. Définir les principales mesures nécessaires pour la confection de vestons et de gilets pour femmes.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (C) :

2. Définir les principaux besoins matériels nécessaires pour la confection de vestons et de gilets pour femmes.

Avant d'apprendre à préparer le patron (D) :

3. Associer des modifications de pièces de patron de veston et de gilet féminins à des caractéristiques morphologiques.
4. Reconnaître les types de modification d'un patron de veston et de gilet pour femmes en longueur et en largeur.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (G) :

5. Situer les principaux points de vérification de mesures sur un veston et un gilet féminins.
6. Évaluer la tombée d'un veston et d'un gilet féminins.

Avant d'apprendre à effectuer la finition (H) :

7. Décrire les caractéristiques et les fonctions des principales fournitures pouvant être utilisées dans l'ourlet d'un veston pour femmes.
8. Distinguer les caractéristiques des principales méthodes d'assemblage de la doublure à un veston et un gilet pour femmes.



MODULE 17 : RETOUCHE DE VESTONS ET DE MANTEAUX

Code : 426375

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
retoucher des vestons et des manteaux
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'essayages sur des clientes ou des clients.
- À partir de vêtements prêts-à-porter fournis par l'enseignante ou l'enseignant et nécessitant des interventions telles que :
 - une réparation (fermeture à glissière, nouveaux sacs de poche, remplacement d'épaulettes, reprise de couture, etc.);
 - une prise de mesures et un marquage;
 - un ajustement courant (ourlet, rétrécissement, agrandissement, correction de courbes, etc.);
 - un ajustement d'une caractéristique morphologique (asymétrie des épaules, dos voûté, dos cambré, etc.);
 - un remplacement de doublure de complexité moyenne.
- À partir de modèles de vestons et de manteaux présentant certaines caractéristiques telles que doublure amovible, doublure fermée, fentes latérales ou médianes, manche tailleur avec ouverture, manche avec patte de serrage, etc.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des modes d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Respect des mesures et du marquage.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité de la retouche effectuée avec la demande.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée de la retouche.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Rassembler et interpréter les données nécessaires.

B. Procéder à l'essayage.

C. Préparer le matériel et l'équipement.

D. Préparer le vêtement.

E. Préparer la doublure.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation efficace de moyens de communication.
- Compréhension juste de la nature de la demande.
- Vérification minutieuse du vêtement.
- Précision des renseignements recueillis.
- Pertinence et précision des échéances et des conditions convenues.

- Exactitude de la prise de mesures.
- Précision de l'épinglage et du marquage de la retouche.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Observation et consignation minutieuses des caractéristiques morphologiques.
- Association juste des retouches à des caractéristiques morphologiques.
- Explication claire des avantages relatifs aux ajustements proposés.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Adaptation appropriée du vêtement à la silhouette de la personne.
- Respect des règles de courtoisie.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des tissus de soutien, des doublures et des garnitures.
- Sélection appropriée des fils et des aiguilles selon les tissus.
- Préparation convenable de l'équipement.

- Représentation juste des coutures par des schémas.
- Préparation convenable du vêtement.
- Manipulation précise de l'outillage.
- Pressage convenable de l'endroit à retoucher.
- Transfert exact des mesures et des marques.
- Coupe précise du tissu.

- Préparation convenable de la doublure.
- Transposition précise du patron original.
- Coupe précise de la doublure.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Effectuer la retouche.

G. Remplacer la doublure.

H. Effectuer la finition.

I. Vérifier et livrer le vêtement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Respect des particularités d'assemblage du veston masculin.
- Respect de l'apparence originale du vêtement.
- Précision de l'exécution de la retouche.

- Montage soigné de la doublure.
- Pressage convenable des coutures et des plis.
- Assemblage précis de la doublure au vêtement.
- Aisance suffisante.
- Respect des dimensions originales de la doublure.

- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.

- Vérification minutieuse de la retouche.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Justesse des correctifs ou des ajustements (s'il y a lieu).
- Respect des coûts et des délais prévus.

Champs d'application

S'applique à différents modèles de vestons et de manteaux féminins et masculins; pour le veston masculin, les retouches se limiteront à :

- corriger la longueur des manches;
- corriger la longueur du veston;
- baisser le col;
- remplacer la doublure.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rassembler et interpréter les données nécessaires (A) :

1. Énumérer les principales retouches pouvant être effectuées sur un veston et un manteau.
2. Distinguer les particularités de confection entre le veston féminin et le veston masculin.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (B) :

3. Définir les principales mesures nécessaires à la retouche de vestons et de manteaux.

MODULE 18 : CONFECTION DE MANTEAUX FÉMININS SUR MESURE

Code : 426387

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner des manteaux féminins sur mesure** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'un croquis, d'une illustration ou d'un dessin géométral de vêtement fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de manteaux féminins :
 - comportant une doublure fixe ou amovible;
 - présentant certaines caractéristiques telles que manche raglan, manche avec patte de serrage, poche raglan, poche passepoilée, poche à rabat, bavolet, etc.;
 - pour différentes saisons.
- À partir d'une sélection de tissus de différents poids fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'essayages sur des clientes.
- À l'aide de patrons de taille standard et de gammes de montage apparentés au vêtement à confectionner.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des règles d'aménagement et d'utilisation de l'équipement.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité du vêtement confectionné avec le modèle choisi.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée du vêtement.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser la demande.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation efficace de moyens de communication.
- Perception juste des besoins de la cliente.
- Analyse juste de la nature de la demande.
- Pertinence des conseils donnés à la cliente.
- Précision des renseignements recueillis.
- Pertinence et précision des échéances et des conditions convenues.

B. Analyser le modèle.

- Étude détaillée du modèle.
- Conformité des tissus avec le modèle choisi.
- Exactitude de la prise de mesures.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Utilisation appropriée du dessin géométral.
- Conformité du modèle avec les besoins et caractéristiques morphologiques de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à la tenue du vêtement.

C. Préparer le matériel et l'équipement.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des fils et des aiguilles.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.

D. Préparer le patron.

- Vérification complète des pièces de patron.
- Modification précise des pièces de patron selon les mesures et les caractéristiques morphologiques.
- Transformation appropriée des pièces de patron selon le modèle choisi.
- Préparation appropriée de la toile prototype.
- Transposition exacte des ajustements sur le patron relatifs à la toile prototype.

E. Préparer et effectuer la coupe.

- Sélection appropriée des entoilages et des tissus de soutien.
- Préparation convenable des tissus.
- Placement approprié du patron en fonction du :
 - respect du droit fil et du sens des tissus;
 - respect des caractéristiques du modèle;
 - souci de l'économie des tissus.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Préparer et effectuer la coupe. (suite)

F. Effectuer le montage du vêtement.

G. Procéder à l'essayage.

H. Effectuer la finition.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Coupe précise des tissus.
- Marquage complet des points de repère.

- Uniformité de la pose des entoilages.
- Positionnement précis des entoilages et des tissus de soutien selon la tenue désirée.
- Positionnement précis des renforts et des galons de soutien.
- Utilisation appropriée des techniques de façonnage.
- Agencement correct des pièces du vêtement.
- Respect de la gamme de montage.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Symétrie des éléments du vêtement.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.

- Vérification précise des mesures.
- Aisance suffisante.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Précision de l'épingleage et du marquage des ajustements.
- Explication claire des avantages relatifs aux ajustements proposés.
- Adaptation appropriée du vêtement à la silhouette de la personne.
- Respect des règles de courtoisie.
- Conformité du vêtement avec les attentes de la cliente.

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Positionnement exact des boutons et des boutonnières.
- Positionnement exact des garnitures.
- Assemblage précis de la doublure au vêtement.
- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT** (suite)

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

I. Vérifier et livrer le vêtement.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Vérification minutieuse de la confection.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Vérification de la satisfaction de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à l'entretien du vêtement.
- Respect des coûts et des délais prévus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le modèle (B) :

1. Définir les principales mesures nécessaires pour la confection de manteaux féminins.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (C) :

2. Définir les principaux besoins matériels nécessaires pour la confection de manteaux féminins.

Avant d'apprendre à préparer le patron (D) :

3. Associer des modifications de pièces de patron de manteaux féminins à des caractéristiques morphologiques.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (G) :

4. Situer les principaux points de vérification de mesures sur un manteau.

Avant d'apprendre à effectuer la finition (H) :

5. Distinguer les caractéristiques des principales méthodes d'assemblage de la doublure à un manteau.



MODULE 19 : CONFECTION DE ROBES HABILLÉES SUR MESURE

Code : 426397

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **confectionner des robes habillées sur mesure** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir des directives données par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'un croquis, d'une illustration ou d'un dessin géométral de vêtement fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir de modèles de robes habillées nécessitant un soutien et présentant certaines caractéristiques telles que corsage bustier, appliques de dentelle, de guipure et de paillettes, motifs perlés, drapés, etc.
- À partir d'une sélection de tissus fournis par l'enseignante ou l'enseignant.
- À partir d'essayages sur des clientes.
- À l'aide de patrons de taille standard et de gammes de montage apparentés au vêtement à confectionner.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des règles d'aménagement et d'utilisation de l'équipement et de l'outillage.
- Qualité des piqûres et des coutures.
- Utilisation appropriée des techniques de confection.
- Conformité du vêtement confectionné avec le modèle choisi.
- Souci du détail et de la précision.
- Apparence soignée du vêtement.
- Respect des règles d'éthique professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser la demande.

- Utilisation efficace de moyens de communication.
- Perception juste des besoins de la cliente.
- Analyse juste de la nature de la demande.
- Pertinence des conseils donnés à la cliente.
- Précision des renseignements recueillis.
- Pertinence et précision des échéances et des conditions convenues.

B. Analyser le modèle.

- Étude détaillée du modèle.
- Conformité des tissus avec le modèle choisi.
- Exactitude de la prise de mesures.
- Exhaustivité des mesures recueillies.
- Conformité du modèle avec les besoins et caractéristiques morphologiques de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à la tenue du vêtement.

C. Préparer le matériel et l'équipement.

- Évaluation juste des besoins matériels.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Sélection appropriée des fils et des aiguilles.
- Préparation convenable de l'équipement.
- Enfilage et réglage précis des machines.

D. Préparer le patron.

- Vérification complète des pièces de patron.
- Modification précise des pièces de patron selon les mesures et les caractéristiques morphologiques.
- Transformation appropriée des pièces de patron selon le modèle choisi.
- Utilisation appropriée des techniques de moulage (s'il y a lieu).
- Préparation appropriée de la toile prototype.
- Transposition exacte des ajustements sur le patron relatifs à la toile prototype.

E. Préparer et effectuer la coupe.

- Sélection appropriée des entoilages et des tissus de soutien.
- Préparation convenable des tissus.
- Placement du patron en fonction du :
 - respect du droit fil et du sens des tissus;
 - respect des caractéristiques du modèle;
 - souci de l'économie des tissus.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

E. Préparer et effectuer la coupe. (suite)

F. Effectuer le montage du soutien.

G. Effectuer le montage du vêtement.

H. Procéder à l'essayage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Coupe précise des tissus.
- Marquage complet des points de repère.

- Montage soigné du soutien.
- Positionnement précis des entoilages selon la tenue désirée.
- Positionnement précis des fournitures de soutien.
- Utilisation appropriée des techniques de façonnage.
- Évaluation correcte de l'ajustement et de la tenue du soutien.
- Justesse des correctifs ou des ajustements (s'il y a lieu).

- Agencement correct des pièces de vêtement.
- Respect de la gamme de montage.
- Utilisation appropriée des techniques de couture.
- Utilisation appropriée des techniques de moulage.
- Apparence soignée des parties drapées.
- Utilisation appropriée des techniques de couture de garnitures.
- Utilisation appropriée des techniques de sous-pressage.

- Vérification précise des mesures.
- Aisance suffisante.
- Évaluation correcte de la tombée du vêtement.
- Précision de l'épinglage et du marquage des ajustements.
- Association juste des retouches à des caractéristiques morphologiques.
- Explication claire des avantages relatifs aux ajustements proposés.
- Adaptation appropriée du vêtement à la silhouette de la personne.
- Respect des règles de courtoisie.
- Conformité du vêtement avec les attentes de la cliente.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

I. Effectuer la finition.

J. Vérifier et livrer le vêtement.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Utilisation appropriée des techniques de couture de finition.
- Positionnement exact des appliqués et des garnitures.
- Absence de fils et de points apparents.
- Utilisation appropriée des techniques de pressage de finition.

- Vérification minutieuse de la confection.
- Vérification attentive de la tombée du vêtement.
- Vérification de la satisfaction de la cliente.
- Pertinence des explications relatives à l'entretien du vêtement.
- Respect des coûts et des délais prévus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser le modèle (B) :

1. Définir les principales mesures nécessaires pour la confection de robes habillées.

Avant d'apprendre à préparer le matériel et l'équipement (C) :

2. Définir les principaux besoins matériels nécessaires pour la confection de robes habillées.

Avant d'apprendre à préparer le patron (D) :

3. Associer des modifications de pièces de patron de robes habillées à des caractéristiques morphologiques.
4. Définir les situations qui justifient l'utilisation des techniques de moulage pour le développement de patron.
5. Mouler des corsages de base et des parties de vêtement drapées.

Avant d'apprendre à effectuer le montage du vêtement (G) :

6. Distinguer les caractéristiques des principaux types de dentelles.
7. Utiliser les principales techniques de couture de dentelle, de perles et autres garnitures.

Avant d'apprendre à procéder à l'essayage (H) :

8. Situer les principaux points de vérification de mesures sur une robe habillée.
9. Définir les principales retouches pouvant être effectuées sur une robe habillée.



MODULE 20 : MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 426402

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
utiliser des moyens de recherche d'emploi
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Préparer des documents pour la recherche d'emploi.
- Expérimenter une recherche d'emploi.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation à la recherche d'emploi

- S'informer des étapes à suivre pour rechercher un emploi.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Déterminer les types d'entreprises pouvant répondre à ses champs d'intérêt.

PHASE 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi

- Planifier les étapes de sa recherche.
- Rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche.
- Participer à des mises en situation permettant la simulation d'entrevues avec une employeuse ou un employeur.
- Tenir un journal de bord faisant état des étapes du plan de recherche et des démarches effectuées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Évaluation de ses démarches et des moyens utilisés

- Analyser l'efficacité de son plan de recherche.
- Au moment d'une rencontre de groupe, présenter les résultats de son évaluation ainsi que le bilan de ses travaux et de ses démarches.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves des ressources matérielles et de la documentation facilitant l'exécution des travaux.
- Diriger les élèves vers les personnes-ressources pouvant les aider dans leur démarche.
- Favoriser l'expérimentation des plans de recherche des élèves.
- Assurer un suivi tout au long de la progression des travaux.
- Favoriser les échanges d'idées et la collaboration entre les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
 - Participe aux discussions de groupe.

- PHASE 2 :
- Produit un curriculum vitae et une lettre de présentation.
 - Participe aux activités.
 - Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche et la description des démarches effectuées.

- PHASE 3 :
- Présente le bilan de son expérience.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Application d'un plan de recherche d'emploi

1. Expliquer dans quelle mesure les caractéristiques du marché du travail peuvent influencer sur sa recherche d'emploi.
2. Indiquer les attitudes et les comportements à adopter pour faciliter le contact avec une employeuse ou un employeur.
3. Décrire les renseignements nécessaires pour rédiger un plan d'affaire.
4. Décrire les principaux outils de gestion utilisés par les travailleurs et les travailleuses autonomes.



MODULE 21 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Code : 426416

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer au milieu de travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec les réalités liées à l'exercice du métier.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des divers changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail : contexte de travail, pratiques professionnelles, aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation au milieu de stage

- Prendre connaissance des renseignements et modalités relatifs au stage.
- Prendre connaissance, au moyen d'une visite, de l'organisation physique du lieu de stage.

PHASE 2 : Participation à des activités en milieu de travail

- Observer le contexte de travail.
- S'intégrer à l'équipe de travail de l'entreprise, à ses façons de faire, à son horaire de travail, etc.
- Effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Tenir un journal de bord faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu

- Établir les liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles.
- Discuter des conséquences de l'expérience du stage sur le choix d'un futur emploi.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- S'entendre avec les personnes du milieu pour favoriser l'exécution de tâches professionnelles et développer l'autonomie de la ou du stagiaire.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable au sein de l'entreprise.
- Assurer l'encadrement périodique des élèves.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinion entre les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- S'informer sur l'organisation pratique du stage et les responsabilités qui lui sont assignées.
 - Rencontre la personne responsable au sein de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.
- PHASE 2 :
- Respecte les directives de l'entreprise concernant l'exécution des activités, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle.
 - Participe à l'accomplissement d'une variété de tâches.
 - Note dans son journal de bord ses observations quant au déroulement des tâches exercées au cours du stage.
- PHASE 3 :
- Partage avec ses condisciples son expérience en milieu de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Participation à des activités en milieu de travail

1. Décrire les comportements à adopter en milieu de travail.
2. Décrire les éléments à consigner en cours de stage.

